



La bio  
en France,  
de la production  
à la consommation

# Les productions biologiques en France et par région

## 2010 : Rayonnement grandissant de l'agriculture biologique

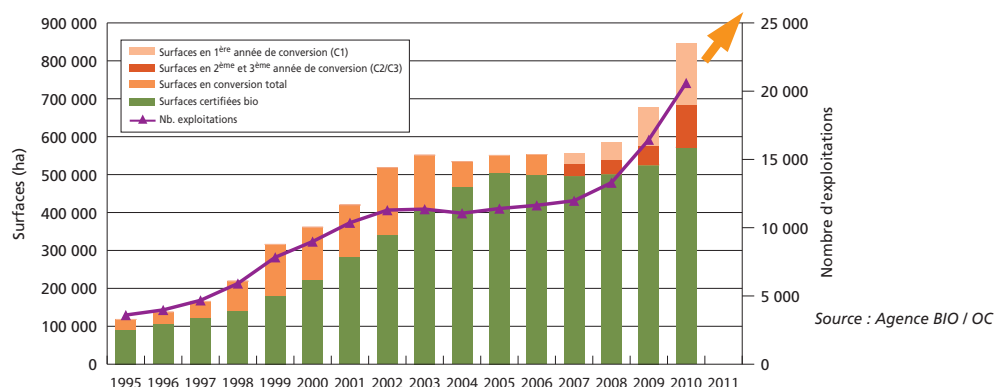
Fin 2010, 20 604 exploitations agricoles étaient engagées en agriculture biologique, soit une augmentation de 25% par rapport à 2009 et de 55% par rapport à 2008. Les exploitations « bio » représentaient 4% des exploitations agricoles en France.

La superficie en mode de production biologique était de 845 440 ha (+25% par rapport à 2009), dont 273 626 ha en conversion.

Les surfaces conduites en bio représentaient 3,09% de la surface agricole de France.

En 2010, les surfaces en conversion ont très fortement augmenté : + 80%. Les surfaces certifiées bio (au terme de la période de conversion) ont augmenté de 8,8% par rapport à 2009. Au vu des surfaces en conversion, les surfaces certifiées bio augmenteront, en toute logique, de plus de 15% en 2011, et plus encore en 2012.

Evolution du nombre d'exploitations et des surfaces en mode de production biologique



Evolution du nombre d'exploitations et des surfaces bio de 2002 à 2010

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2010/2009	2010/2008
Nbre d'exploitations en mode de production biologique	11 288	11 359	11 059	11 402	11 640	11 978	13 298	16 446	20 604	+25%	+55%
Surfaces en mode de production biologique (en ha)	517 965	550 990	534 037	550 488	552 824	557 133	583 299	676 394	845 440	+25%	+45%
dont surfaces certifiées bio	342 406	406 338	468 476	504 536	499 589	497 314	501 734	524 526	571 814	+9%	+14%
dont surfaces en conversion	175 559	144 652	65 561	45 952	53 235	59 819	81 565	151 868	273 626	+80%	+235%
Surfaces C1							45 470	102 709	162 665	+58%	+258%
Surfaces C2 / C3							36 095	49 159	110 960	+126%	+207%
Part des surfaces en mode de production bio dans la SAU(1)	1,75%	1,87%	1,93%	1,99%	2,00%	2,02%	2,12%	2,46%	3,09%		
Part des exploitations bio dans l'ensemble des exploitations agricoles en France (1)	1,73%	1,79%	1,80%	1,92%	2,02%	2,15%	2,46%	3,14%	3,94%		

Source : Agence BIO / OC (1) : Données Agreste

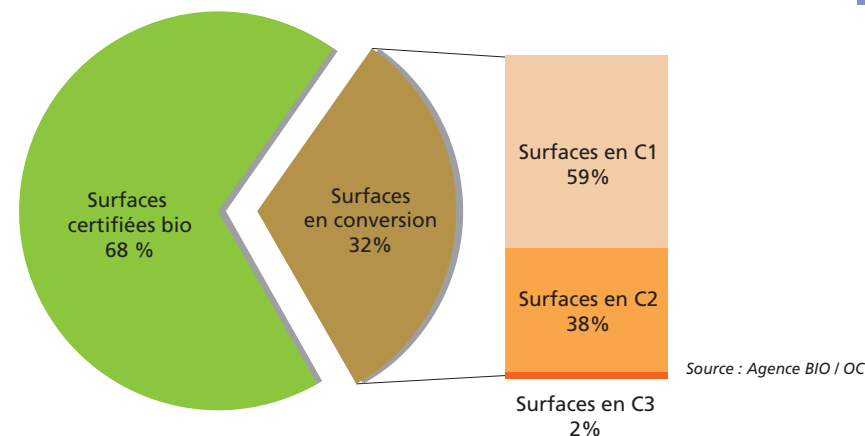
## 845 440 ha en mode de production biologique en 2010

En 2010, la superficie totale en mode de production biologique était de 845 440 ha, soit une progression de 25% par rapport à 2009 et de 45% en 2 ans.

Ces surfaces conduites en respectant le cahier des charges de l'agriculture biologique, qualifiées de surfaces « en mode de production biologique », ou surfaces « bio », regroupent :

- les surfaces dites « certifiées bio », ou « AB » qui rassemblent les parcelles dont la période de conversion est terminée. Les productions issues de ces parcelles peuvent donc être commercialisées avec la mention « agriculture biologique ».
- les surfaces « en conversion », la durée de conversion allant de 2 ans pour les cultures annuelles à 3 ans pour les cultures pérennes. Elles comprennent les surfaces en 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année de conversion (C1, C2, C3).

### En 2010, 32% des surfaces bio en conversion



## 4 158 exploitations bio de plus en 2010

En 2010, 4 158 exploitations bio supplémentaires ont été enregistrées par les organismes certificateurs, puis au cours des 6 premiers mois de l'année 2011, 1 990 de plus, ce qui porte leur nombre total à 22 594 au 30 juin 2011.



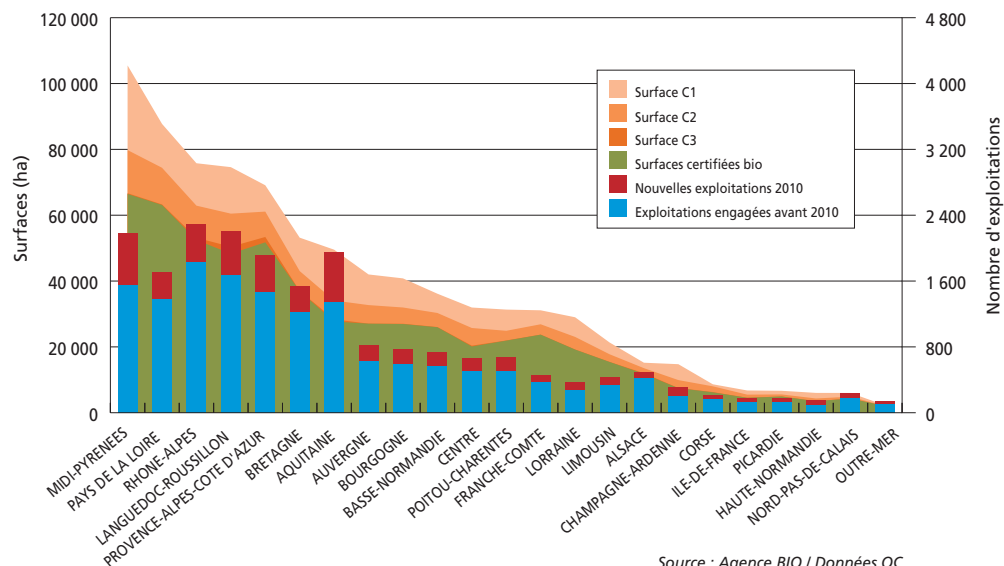
Année	Producteurs	Evolution annuelle
1995	3602	
1996	3 977	+ 375
1997	4 680	+ 703
1998	5 914	+ 1234
1999	7 834	+ 1920
2000	8 985	+ 1151
2001	10 364	+ 1379
2002	11 288	+ 924
2003	11 359	+ 71
2004	11 059	- 300
2005	11 402	+ 343
2006	11 640	+ 238
2007	11 978	+ 338
2008	13 298	+ 1320
2009	16 446	+ 3148
2010	20 604	+ 4158
1 <sup>er</sup> semestre 2011	22 594	+ 1990

Source : Agence BIO / OC

## L'agriculture biologique dans les régions : les écarts s'accroissent

Région	Nombres d'exploitations		Surfaces certifiées bio (ha)	Surfaces en conversion (ha)	Surfaces totales 2010 (ha)	% conversion/ total bio	Evolution des surfaces 2010/2009	% de SAU en bio en 2010
	2010	2010/2009						
ALSACE	488	+14,3%	11 805	3 387	15 192	22,3%	+12,0%	4,54%
AQUITAINE	1 954	+38,5%	27 701	21 829	49 529	44,1%	+40,6%	3,58%
AUVERGNE	818	+21,4%	27 053	14 951	42 004	35,6%	+27,2%	2,80%
BASSE-NORMANDIE	739	+25,3%	25 974	10 175	36 150	28,1%	+13,8%	2,93%
BOURGOGNE	772	+23,7%	26 945	13 864	40 808	34,0%	+26,1%	2,31%
BRETAGNE	1 541	+19,3%	36 936	16 242	53 178	30,5%	+21,4%	3,22%
CENTRE	662	+24,4%	20 125	11 834	31 958	37,0%	+26,9%	1,37%
CHAMPAGNE-ARDENNE	313	+49,0%	7 457	7 285	14 742	49,4%	+67,2%	0,95%
CORSE	215	+18,1%	6 195	2 448	8 643	28,3%	+19,1%	5,59%
FRANCHE-COMTE	458	+18,3%	23 714	7 397	31 111	23,8%	+22,4%	4,70%
HAUTE-NORMANDIE	156	+44,4%	3 496	2 526	6 022	41,9%	+31,9%	0,77%
ILE DE FRANCE	172	+43,3%	4 546	2 211	6 758	32,7%	+32,7%	1,18%
LANGUEDOC-ROUSSILLON	2 200	+23,2%	48 316	26 280	74 596	35,2%	+23,1%	7,91%
LIMOUSIN	431	+22,8%	15 421	5 926	21 348	27,8%	+15,9%	2,52%
LORRAINE	373	+31,8%	19 180	9 820	29 000	33,9%	+36,7%	2,58%
MIDI-PYRENEES	2 176	+34,5%	66 454	39 046	105 499	37,0%	+36,3%	4,61%
NORD-PAS-DE-CALAIS	237	+33,9%	4 325	1 684	6 009	28,0%	+37,0%	0,74%
OUTRE-MER	141	+16,5%	2 020	252	2 271	11,1%	-6,8%	1,83%
PAYS DE LA LOIRE	1 703	+18,5%	63 107	24 640	87 747	28,1%	+16,7%	4,10%
PICARDIE	174	+22,5%	4 927	1 737	6 664	26,1%	+12,3%	0,50%
POITOU-CHARENTES	673	+25,6%	21 900	9 428	31 327	30,1%	+25,6%	1,81%
PACA	1 917	+26,1%	51 763	17 333	69 096	25,1%	+19,7%	10,54%
RHÔNE-ALPES	2 290	+19,3%	52 454	23 332	75 786	30,8%	+22,1%	5,20%
<b>France</b>	<b>20 604</b>	<b>+25,3%</b>	<b>571 814</b>	<b>273 626</b>	<b>845 440</b>	<b>32,4%</b>	<b>+25,0%</b>	<b>3,09%</b>

Surfaces et exploitations engagées en bio par région en 2010



- Le nombre d'exploitations bio a passé la barre des 2 000 dans 3 régions (Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées), celle des 1 000 dans 7 régions (en ajoutant l'Aquitaine, PACA, Pays de la Loire et Bretagne), ces 10 régions rassemblant au total 67% des exploitations bio de France.
- En 2010, près de la moitié des surfaces bio était localisée dans 5 régions (Midi-Pyrénées, Pays-de-Loire, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, PACA).
- Avec près de la moitié des terres bio en conversion, la région Champagne-Ardenne est celle où la dynamique de conversion a été la plus forte en 2010.

Cependant, cette dynamique concernant un nombre relativement faible de producteurs, elle ne permet pas encore à la région d'atteindre 1% de sa SAU en bio.

- En valeur absolue, les augmentations de surfaces bio ont été les plus importantes en Midi-Pyrénées (28 000 ha avec deux tiers de surfaces fourragères et un tiers de surfaces de grandes cultures) devant l'Aquitaine (près de 15 000 ha avec un tiers de vignoble et un tiers de surfaces toujours en herbe).

## Palmarès des régions

Nb. producteurs bio	Surface totale conduite en bio	Evolution de la surface totale bio par rapport à 2009	Part de la SAU totale (1) en bio	Part des surfaces en conversion/ surfaces totales bio	
RHONE-ALPES	2 290	MIDI-PYRENEES 105 499	CHAMPAGNE-ARDENNE +67,2%	PACA 10,54%	CHAMPAGNE-ARDENNE 49,4%
LANGUEDOC-ROUSSILLON	2 200	PAYS DE LA LOIRE 87 747	AQUITAINE +40,6%	LANGUEDOC-ROUSSILLON 7,91%	AQUITAINE 44,1%
MIDI-PYRENEES	2 176	RHONE-ALPES 75 786	NORD-PAS-DE-CALAIS +37,0%	CORSE 5,59%	HAUTE-NORMANDIE 41,9%
AQUITAINE	1 954	LANGUEDOC-ROUSSILLON 74 596	LORRAINE +36,7%	RHONE-ALPES 5,20%	CENTRE 37,0%
PACA	1 917	PACA 69 096	MIDI-PYRENEES +36,3%	FRANCHE-COMTE 4,70%	MIDI-PYRENEES 37,0%
PAYS DE LA LOIRE	1 703	BRETAGNE 53 178	ILE-DE-FRANCE +32,7%	MIDI-PYRENEES 4,61%	AUVERGNE 35,6%
BRETAGNE	1 541	AQUITAINE 49 529	HAUTE-NORMANDIE +31,9%	ALSACE 4,54%	LANGUEDOC-ROUSSILLON 35,2%
AUVERGNE	818	AUVERGNE 42 004	AUVERGNE +27,2%	PAYS DE LA LOIRE 4,10%	BOURGOGNE 34,0%
BOURGOGNE	772	BOURGOGNE 40 808	CENTRE +26,9%	AQUITAINE 3,58%	LORRAINE 33,9%
BASSE-NORMANDIE	739	BASSE-NORMANDIE 36 150	BOURGOGNE +26,1%	BRETAGNE 3,22%	ILE-DE-FRANCE 32,7%
POITOU-CHARENTES	673	CENTRE 31 958	POITOU-CHARENTES +25,6%	BASSE-NORMANDIE 2,93%	RHONE-ALPES 30,8%
CENTRE	662	POITOU-CHARENTES 31 327	LANGUEDOC-ROUSSILLON +23,1%	AUVERGNE 2,80%	BRETAGNE 30,5%
ALSACE	488	FRANCHE-COMTE 31 111	FRANCHE-COMTE +22,4%	LORRAINE 2,58%	POITOU-CHARENTES 30,1%
FRANCHE-COMTE	458	LORRAINE 29 000	RHONE-ALPES +22,1%	LIMOUSIN 2,52%	CORSE 28,3%
LIMOUSIN	431	LIMOUSIN 21 348	BRETAGNE +21,4%	BOURGOGNE 2,31%	BASSE-NORMANDIE 28,1%
LORRAINE	373	ALSACE 15 192	PACA +19,7%	OUTRE-MER 1,83%	PAYS DE LA LOIRE 28,1%
CHAMPAGNE-ARDENNE	313	CHAMPAGNE-ARDENNE 14 742	CORSE +19,1%	POITOU-CHARENTES 1,81%	NORD-PAS-DE-CALAIS 28,0%
NORD-PAS-DE-CALAIS	237	CORSE 8 643	PAYS DE LA LOIRE +16,7%	CENTRE 1,37%	LIMOUSIN 27,8%
CORSE	215	ILE-DE-FRANCE 6 758	LIMOUSIN +15,9%	ILE-DE-FRANCE 1,18%	PICARDIE 26,1%
PICARDIE	174	PICARDIE 6 664	BASSE-NORMANDIE +13,8%	CHAMPAGNE-ARDENNE 0,95%	PACA 25,1%
ILE-DE-FRANCE	172	HAUTE-NORMANDIE 6 022	PICARDIE +12,3%	HAUTE-NORMANDIE 0,77%	FRANCHE-COMTE 23,8%
HAUTE-NORMANDIE	156	NORD-PAS-DE-CALAIS 6 009	ALSACE +12,0%	NORD-PAS-DE-CALAIS 0,74%	ALSACE 22,3%
OUTRE-MER	141	OUTRE-MER 2 271	OUTRE-MER -6,8%	PICARDIE 0,50%	OUTRE-MER 11,1%
<b>FRANCE</b>	<b>20 604</b>	<b>FRANCE 845 440</b>	<b>FRANCE +25,0%</b>	<b>FRANCE 3,09%</b>	<b>FRANCE 32,4%</b>

Source : Agence BIO / OC ; (1) Données Agreste 2010

- Pour la deuxième année consécutive, le nombre d'exploitations bio a évolué positivement dans toutes les régions (de +14% en Alsace à +49% en Champagne-Ardenne).
- Les surfaces engagées en agriculture biologique se sont également développées dans toutes les régions (de +12% en Alsace à +67% en Champagne-Ardenne), sauf en Outre-mer (-6,8%).

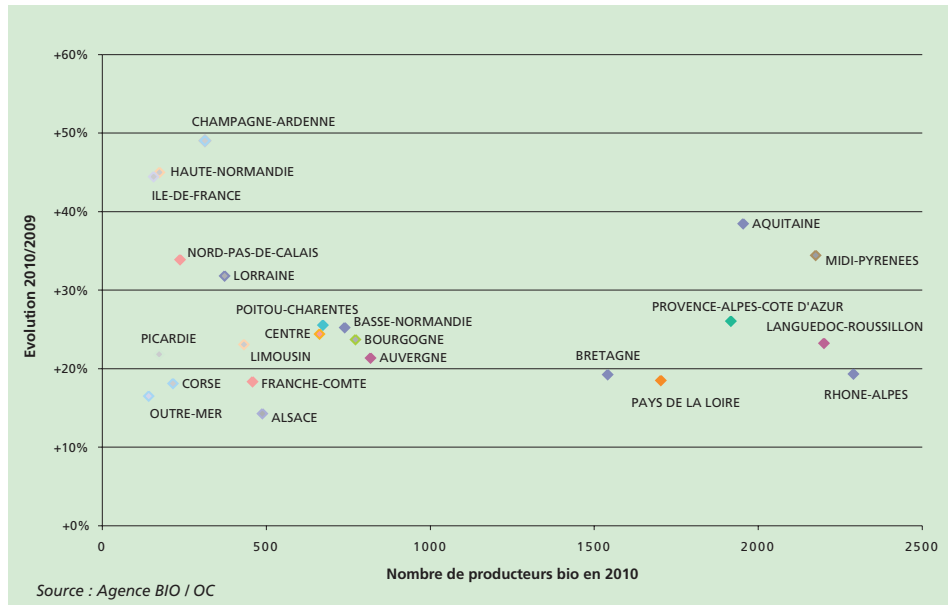
- La part de l'agriculture biologique dans l'ensemble du territoire agricole varie fortement d'une région à l'autre.

Elle a dépassé la barre des 10% en Provence-Alpes-Côte d'Azur alors qu'elle se situait à 0,5% en Picardie en 2010.

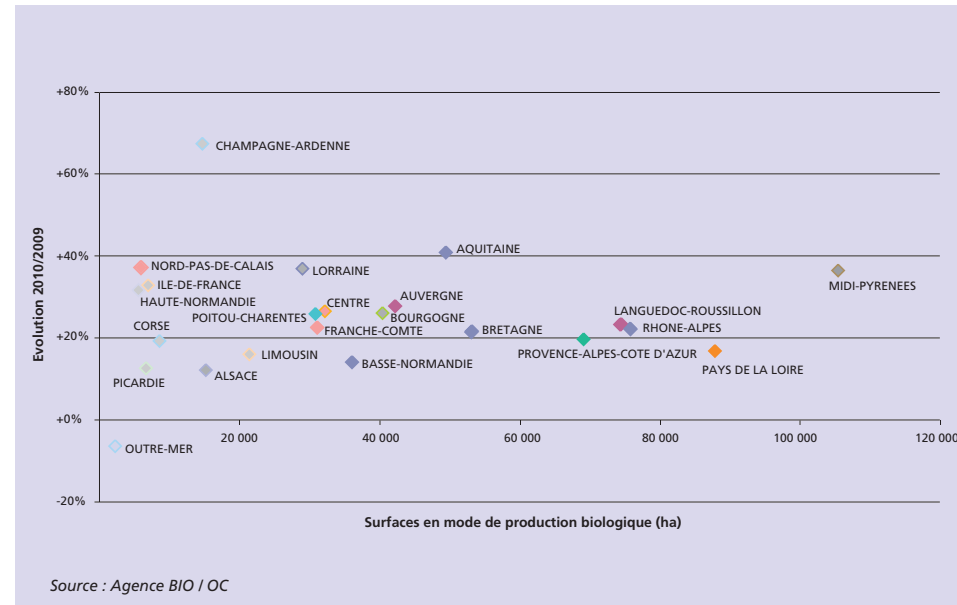
- 2 régions avaient franchi le seuil des 6% de leur SAU conduite en bio,
- 10 régions celui des 3%,
- 4 régions avaient encore une part de l'agriculture biologique inférieure à 1% : Champagne-Ardenne, Haute-Normandie, Nord-Pas-de-Calais et Picardie.



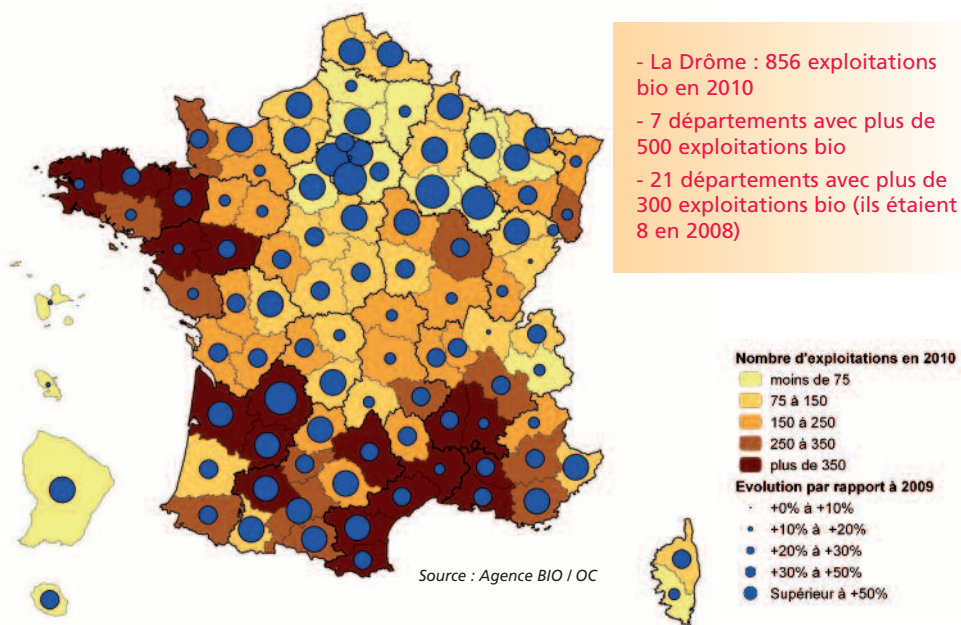
### Nombre de producteurs bio par région en 2010 et évolution par rapport à 2009



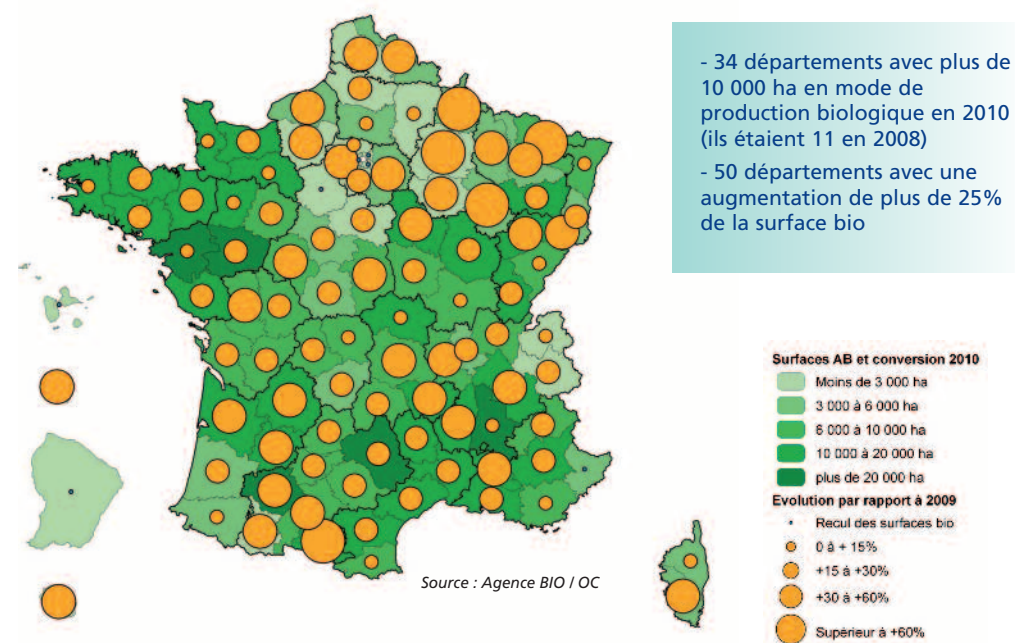
### Surfaces en mode de production biologique par région en 2010 et évolution par rapport à 2009



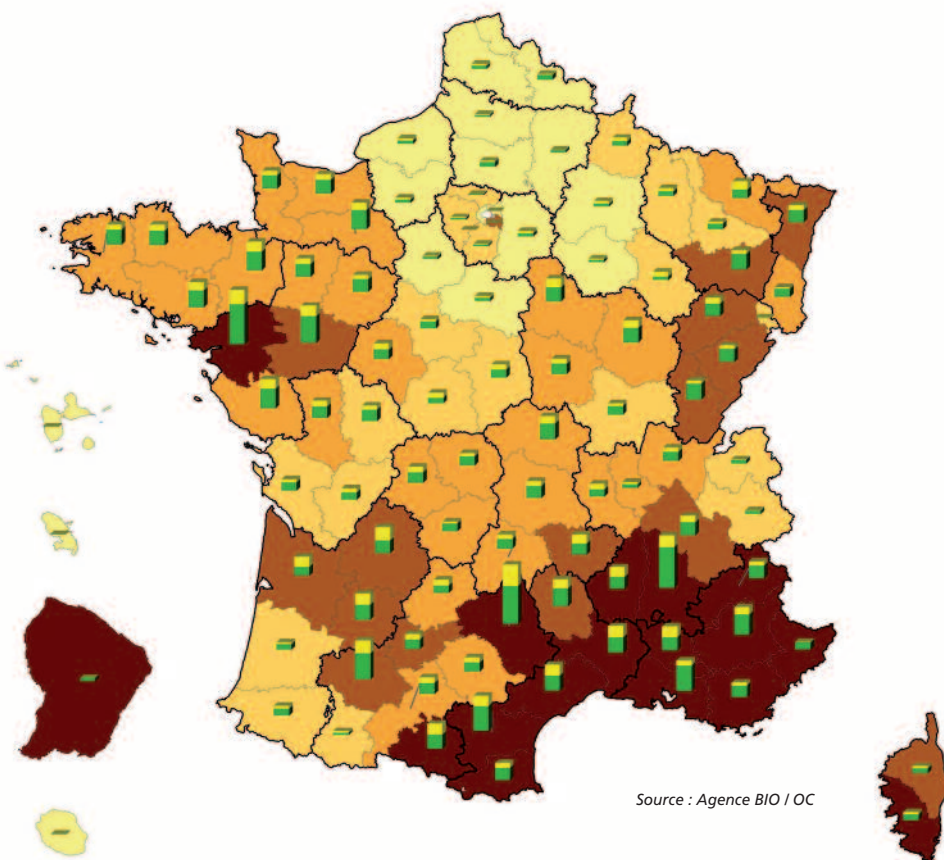
### Répartition départementale du nombre d'exploitations engagées en bio fin 2010



### Répartition départementale des surfaces en mode de production biologique fin 2010



Part des surfaces bio dans le territoire agricole de chaque département

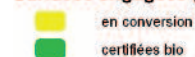


Source : Agence BIO / OC

Part de la SAU en BIO



Surfaces engagées (ha)



En 2010 :

- 7 départements avaient une part de surfaces agricoles bio dans leur territoire supérieure à 10% (ils étaient 3 en 2009),

- 17 départements avaient une part supérieure à 6% en 2010 (ils étaient 8 en 2008),

- comme en 2009, 40 départements avaient une part de surfaces agricoles bio dans leur territoire supérieure à la moyenne nationale (3,09%).

Le palmarès des 20 premiers départements en 2010

Nb. producteurs bio	Surface totale conduite en bio	Evolution de la surface totale bio par rapport à 2009	Part de la SAU totale (1) en bio	Part des surfaces en conversion/surfaces totales bio					
26 - Drôme	856	12 - Aveyron	33 447	51 - Marne	+89,4%	26 - Drôme	13,33%	94 - Val-de-Marne	66,6%
30 - Gard	641	44 - Loire-Atlantique	30 650	09 - Ariège	+74,1%	66 - Pyrénées-Orient.	11,98%	52 - Haute-Marne	59,2%
84 - Vaucluse	618	26 - Drôme	29 690	08 - Ardennes	+72,8%	84 - Vaucluse	11,42%	33 - Gironde	53,1%
34 - Hérault	542	32 - Gers	21 993	52 - Haute-Marne	+72,1%	13 - Bouches-du-Rhône	11,07%	51 - Marne	52,6%
33 - Gironde	536	49 - Maine-et-Loire	20 906	57 - Moselle	+69,0%	05 - Hautes-Alpes	10,71%	24 - Dordogne	50,6%
24 - Dordogne	511	11 - Aude	19 932	24 - Dordogne	+55,1%	04 - Alpes-de-Hte-Prov.	10,55%	57 - Moselle	48,4%
44 - Loire-Atlantique	503	13 - Bouches-du-Rhône	17 422	974 - La Réunion	+51,2%	09 - Ariège	10,23%	36 - Indre	46,6%
49 - Maine-et-Loire	491	85 - Vendée	16 512	47 - Lot-et-Garonne	+51,0%	07 - Ardèche	9,25%	76 - Seine-Maritime	45,8%
47 - Lot-et-Garonne	489	35 - Ile-et-Vilaine	16 197	65 - Hautes-Pyrénées	+50,8%	06 - Alpes-Maritimes	9,09%	972 - Martinique	45,5%
32 - Gers	459	04 - Alpes-de-Hte-Provence	15 695	43 - Haute-Loire	+44,7%	83 - Var	9,05%	84 - Vaucluse	45,3%
07 - Ardèche	448	48 - Lozère	15 180	55 - Meuse	+43,7%	30 - Gard	8,51%	07 - Ardèche	45,1%
13 - Bouches-du-Rhône	434	30 - Gard	15 103	32 - Gers	+41,3%	11 - Aude	8,47%	43 - Haute-Loire	44,7%
66 - Pyrénées-Orientales	430	61 - Orne	15 054	78 - Yvelines	+41,1%	2A - Corse-du-Sud	8,41%	08 - Ardennes	44,6%
11 - Aude	429	47 - Lot-et-Garonne	14 880	77 - Seine-et-Marne	+39,9%	973 - Guyane	7,74%	09 - Ariège	43,9%
22 - Côtes-d'Armor	410	34 - Hérault	14 683	33 - Gironde	+39,7%	34 - Hérault	7,53%	47 - Lot-et-Garonne	43,5%
12 - Aveyron	405	24 - Dordogne	14 500	62 - Pas-de-Calais	+39,5%	44 - Loire-Atlantique	7,38%	46 - Lot	43,5%
29 - Finistère	402	09 - Ariège	14 369	70 - Haute-Saône	+39,2%	12 - Aveyron	6,42%	42 - Loire	42,5%
35 - Ile-et-Vilaine	392	56 - Morbihan	14 235	37 - Indre-et-Loire	+37,5%	48 - Lozère	5,97%	69 - Rhône	42,2%
56 - Morbihan	337	84 - Vaucluse	13 776	90 - Territoire de Belfort	+36,9%	39 - Jura	5,91%	30 - Gard	42,0%
38 - Isère	319	03 - Allier	12 999	2A - Corse-du-Sud	+36,8%	47 - Lot-et-Garonne	5,21%	34 - Hérault	41,2%
<b>FRANCE</b>	<b>20 604</b>	<b>FRANCE</b>	<b>845 440</b>	<b>FRANCE</b>	<b>+25,0%</b>	<b>FRANCE</b>	<b>3,09%</b>	<b>FRANCE</b>	<b>32,4%</b>

Source: Agence BIO / OC ; (1) Données Agreste 2010

## Dynamique de développement des productions végétales

Sur les 845 440 ha cultivés selon le mode de production biologique en 2010, 61% étaient toujours en herbe ou en cultures fourragères, les grandes cultures en couvraient 20% et les cultures pérennes (vigne et arbres fruitiers) près de 8%.



L'année 2010 a été marquée par une hausse des surfaces totales bio quelles que soient les productions. Le plus fort taux de croissance (+72%) a été enregistré dans le secteur des protéagineux. L'augmentation des surfaces est due à l'implantation de féverole, et principalement localisée en Midi-Pyrénées (+1 350 ha), en Pays de la Loire et en région Centre.

Le secteur des fruits frais, à coque et de transformation suivait, avec des augmentations de surfaces principalement en Aquitaine (+941 ha de noyers et +304 ha de pruniers), Limousin (+150 ha de noyers), Haute-Normandie (+150 ha de pommiers à cidre).

Enfin, les surfaces de plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM) étaient également en importante augmentation, principalement en PACA (aux trois quarts grâce à la conversion de plus de 300 ha de lavande et lavandin), en Rhône-Alpes et Pays de la Loire.

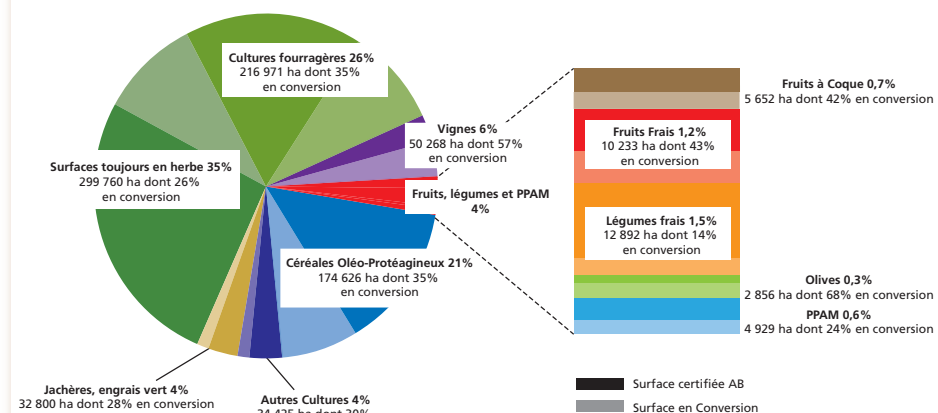


## Répartition des surfaces végétales par production en 2010 et évolution par rapport à 2009

	Nb. Producteurs concernés		Surfaces certifiées bio		Surfaces en conversion					Surfaces bio + conversion		Surface totale France (1)	% bio / total national
	2010	Evol. / 09	2010	Evol. / 09	C1	2010			Evol. / 09	2010	Evol. / 09		
						C2	C3	Total C123					
Céréales	7 383	25%	84 532	3%	29 046	17 721	0	46 767	115%	131 299	27%	9 253 125	1,4%
Oléagineux	1 785	17%	14 769	-17%	7 422	2 291	0	9 713	144%	24 482	12%	2 239 929	1,1%
Protéagineux	1 673	55%	11 023	38%	2 375	2 344	0	4 718	300%	15 741	72%	404 075	3,9%
Légumes secs	611	52%	2 985	28%	85	32	0	118	302%	3 103	32%	15 252	20,3%
<b>Grandes cultures</b>	<b>7 759</b>	<b>26%</b>	<b>113 310</b>	<b>3%</b>	<b>38 928</b>	<b>22 388</b>	<b>0</b>	<b>61 316</b>	<b>128%</b>	<b>174 626</b>	<b>27%</b>	<b>11 912 381</b>	<b>1,5%</b>
STH	8 988	18%	222 342	10%	48 736	28 601	80	77 418	70%	299 760	21%	8 005 657	3,7%
Cultures fourragères	8 774	31%	141 919	18%	45 779	29 207	66	75 052	103%	216 971	38%	4 769 083	4,5%
<b>Surfaces fourragères</b>	<b>12 163</b>	<b>26%</b>	<b>364 261</b>	<b>13%</b>	<b>94 515</b>	<b>57 808</b>	<b>146</b>	<b>152 470</b>	<b>85%</b>	<b>516 731</b>	<b>28%</b>	<b>12 774 740</b>	<b>4,0%</b>
Légumes frais	4 752	26%	10 867	19%	982	770	0	1 752	43%	12 620	22%	381 531	3,3%
Fruits	4 842	36%	10 066	14%	4 760	2 857	1 058	8 675	103%	18 741	43%	1 94 941	9,6%
Vigne	3 945	30%	21 403	22%	12 177	12 013	4 675	28 865	33%	50 268	28%	824 949	6,1%
PPAM	1 472	56%	3 779	37%	598	357	195	1 150	25%	4 929	34%	37 521	13,1%
Autres	10 009	22%	48 127	-11%	10 705	8 401	292	19 398	36%	67 525	-1%	1 260 414	5,4%
<b>TOTAL</b>	<b>20 604</b>	<b>25%</b>	<b>571 814</b>	<b>9%</b>	<b>162 665</b>	<b>104 594</b>	<b>6 366</b>	<b>273 626</b>	<b>80%</b>	<b>845 440</b>	<b>25%</b>	<b>27 386 477</b>	<b>3,1%</b>

Source: Agence BIO / OC; (1) Données Agreste 2010

## Répartition des surfaces végétales en mode de production biologique par catégorie de productions en 2010



Source : Agence BIO / Données OC

- 6 ha bio sur 10 sont toujours en herbe ou couverts de cultures fourragères,
- 2 ha bio sur 10 sont cultivés avec des céréales et oléo-protéagineux,
- 1 ha sur 10 est couvert de vignes, vergers, maraichage et PPAM.

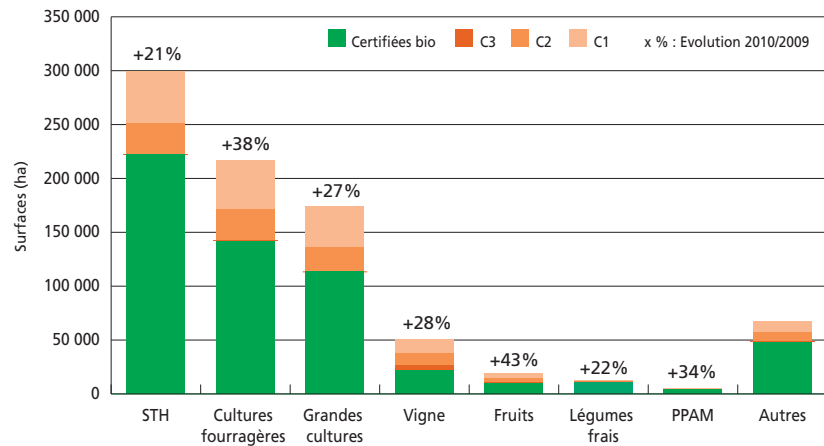
Les principales surfaces converties en 2010 ont concerné les cultures fourragères, les surfaces toujours en herbe, les grandes cultures et la vigne. La dynamique de conversion s'exprime également par

la part de surface bio en conversion, notamment dans les productions suivantes :

- oliveraies (plus des deux tiers des surfaces en conversion),
- vignes (plus de la moitié des surfaces en conversion),
- fruits à coque (42% des surfaces en conversion),
- fruits frais (43% des surfaces en conversion).

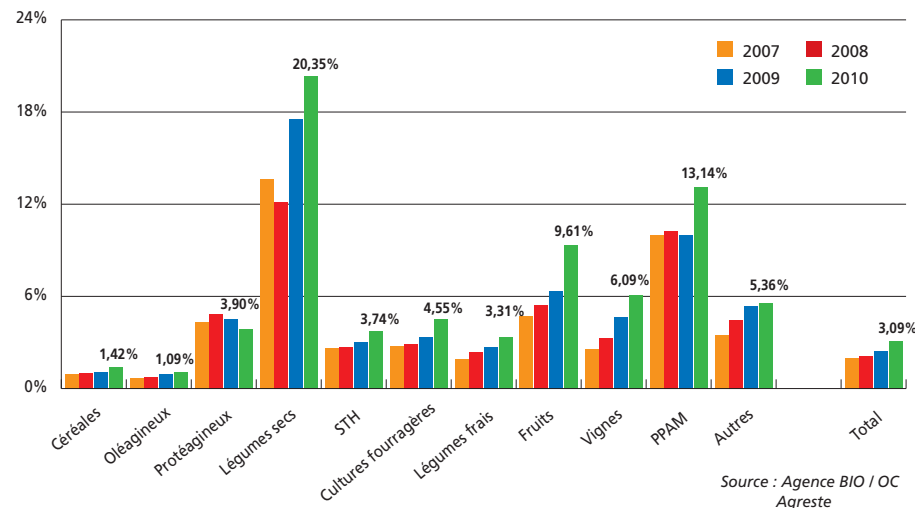


### Répartition des surfaces conduites en bio en 2010 et évolution par rapport à 2009



Source : Agence BIO / OC

### Part des surfaces conduites en bio dans le total national de la filière



Source : Agence BIO / OC Agreste

La part des surfaces conduites en mode de production biologique dans l'ensemble national ne cesse de prendre de l'ampleur. Elle est très variable suivant les cultures :

- dépassant 20% s'agissant des surfaces dédiées à la production de légumes secs,
- dépassant 15% pour les oliveraies,
- dépassant 13% pour les PPAM,
- dépassant 6% s'agissant du vignoble bio.
- approchant 20% pour les fruits à coque (châtaigniers et noyers),
- approchant 15% pour les oliveraies,
- dépassant 13% pour les PPAM,
- dépassant 6% s'agissant du vignoble bio.

Pour en savoir plus cf. chapitre 5 : « Focus sur les filières Bio en France ».

### LES SURFACES FOURRAGERES

L'agriculture biologique s'est distinguée en 2010 avec un doublement au plan national des surfaces de luzerne, en raison de leur importance dans la rotation des cultures et pour l'alimentation des élevages de ruminants bio.

### La dynamique de conversion des élevages bio



Les cheptels bio de toutes les espèces ont progressé en 2010. Le nombre d'élevages bovins bio (au terme de la période de conversion) a augmenté de 6% par rapport à 2009. La dynamique de développement du secteur se traduit par **plus d'un quart du cheptel en conversion**.

La production avicole, de **poulets de chair et de poules pondeuses**, a continué sa croissance en 2010 avec une **augmentation de 16% du nombre d'animaux**. Cette évolution se situe principalement en Bretagne et Auvergne pour ce qui est des poules pondeuses, et en Pays de la Loire, Aquitaine et Auvergne pour ce qui est des poulets de chair.

Le **secteur porcin** présente une nette reprise de son développement. Alors que le nombre de truies reproductrices n'évolue que de 3% entre 2008 et

2009 (contre 13% entre 2006 et 2008), les effectifs bio ont augmenté de plus de 30% en 2010 passant de 4 865 à 6 348 truies reproductrices élevées selon le cahier des charges bio en 2010. Cette reprise est principalement marquée en Pays de la Loire (+56%).

Le **secteur ovin** reprend également son développement notamment dans les élevages laitiers après une stagnation de leur nombre entre 2008 et 2009.

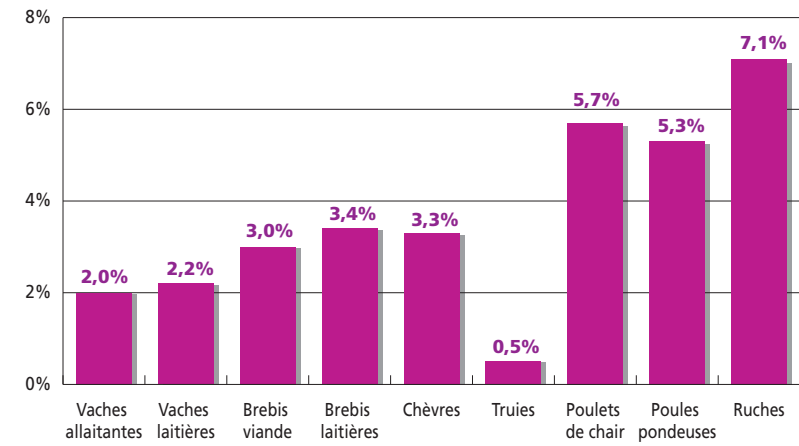
L'**apiculture biologique** continue son développement avec une augmentation de 29% du nombre de ruches en 2010 par rapport à 2009 (+27% entre 2008 et 2009), principalement en région PACA et Languedoc-Roussillon où l'évolution est la plus marquée.

## Evolution des cheptels bio par catégorie d'animaux (têtes)

	Nb. exploitations				Nb. animaux						
	Certifiées Bio*	Evol. / 09	Conversion**	Bio + Conversion	Certifiés BIO	Evol. / 09	Conversion	Bio + Conversion	Total France (1)	% certifiés bio / total national	% total bio / total national
Vaches allaitantes	1 970	7%	516	2 486	66 333	6%	18 569	84 902	4 299 792	1,5%	2,0%
Vaches laitières	1 493	4%	393	1 886	65 038	5%	18 143	83 181	3 732 707	1,7%	2,2%
<b>Total Vaches</b>	<b>3 247</b>	<b>6%</b>	<b>820</b>	<b>4 067</b>	<b>131 371</b>	<b>6%</b>	<b>36 712</b>	<b>168 083</b>	<b>8 032 499</b>	<b>1,6%</b>	<b>2,1%</b>
Brebis viande	938	8%	159	1 097	104 452	6%	13 695	118 147	3 938 529	2,7%	3,0%
Brebis laitières	183	25%	17	200	45 610	38%	2 856	48 466	1 424 886	3,2%	3,4%
<b>Total Brebis</b>	<b>1 100</b>	<b>9%</b>	<b>174</b>	<b>1 274</b>	<b>150 062</b>	<b>14%</b>	<b>16 551</b>	<b>166 613</b>	<b>5 363 415</b>	<b>2,8%</b>	<b>3,1%</b>
Chèvres	497	10%	67	564	27 590	15%	2 793	30 383	917 832	3,0%	3,3%
Truies	291	11%	-	291	6 348	30%	-	6 348	1 162 135	0,5%	0,5%
Poulets de chair	586	15%	-	586	7 066 287	17%	-	7 066 287	124 249 000	5,7%	5,7%
Poules pondeuses	923	15%	-	923	2 286 427	16%	-	2 286 427	43 160 000	5,3%	5,3%
Apiculture (2)	360	35%	-	360	69 495	29%	-	69 495	981 914	7,1%	7,1%

\* Exploitations ayant des têtes certifiées bio ; \*\* Exploitations ayant des têtes en conversion  
Source: Agence BIO / OC; (1) Données Agreste 2010; (2) Nombre de ruches

Part du cheptel bio (certifié bio et en conversion) dans le total national par filière en 2010



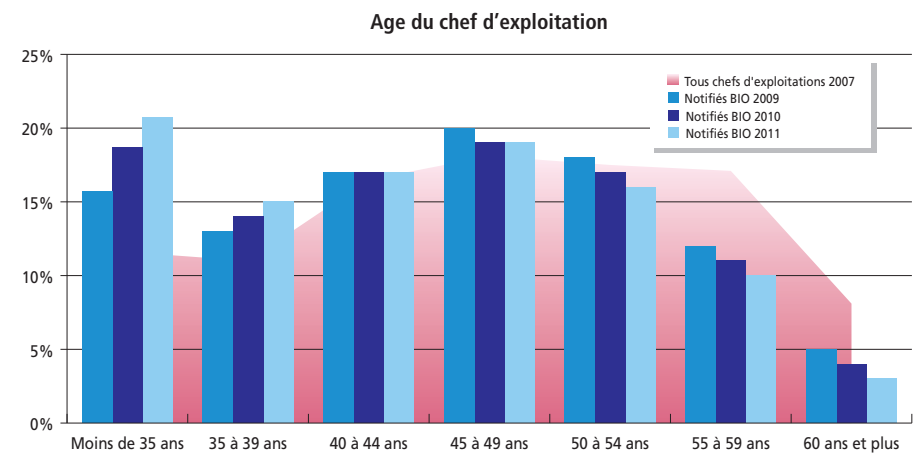
Source : Agence BIO / OC Agreste 2010

Pour en savoir plus cf. chapitre 5 : « Focus sur les filières Bio en France ».

## Profil des producteurs bio en 2010

Le profil des exploitations bio est très variable selon les orientations culturales, les régions et l'antériorité dans la bio.

### L'âge moyen du chef d'exploitation était de 44 ans en 2010



Sources: - Agence BIO / Notifications  
11 430 répondants en 2009, 16 672 en 2010 et 14 290 en 2011  
- Agreste / Enquêtes structure 2007

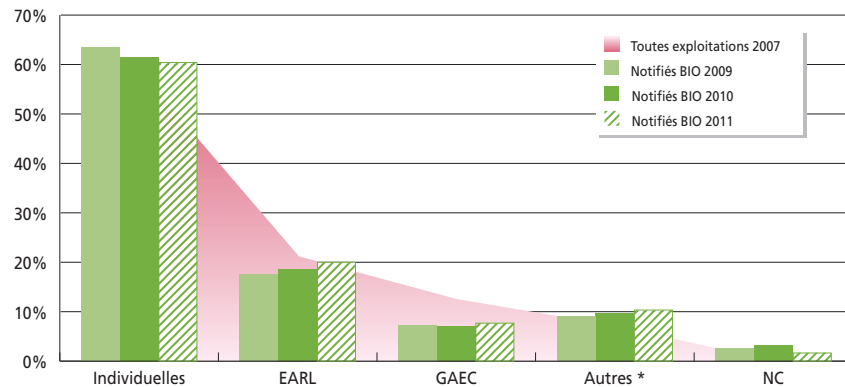
Selon le RICA, la moyenne d'âge des chefs d'exploitation était de 47 ans pour l'ensemble des exploitations en 2007 et elle était de 48 ans en 2009.

L'âge moyen des exploitants bio, à l'inverse, tend à baisser depuis les trois dernières années.



## Les 2/3 des exploitations engagées en agriculture biologique l'étaient avec le statut d'exploitation agricole individuelle, 20% en qualité d'EARL

Statut juridique des exploitations bio

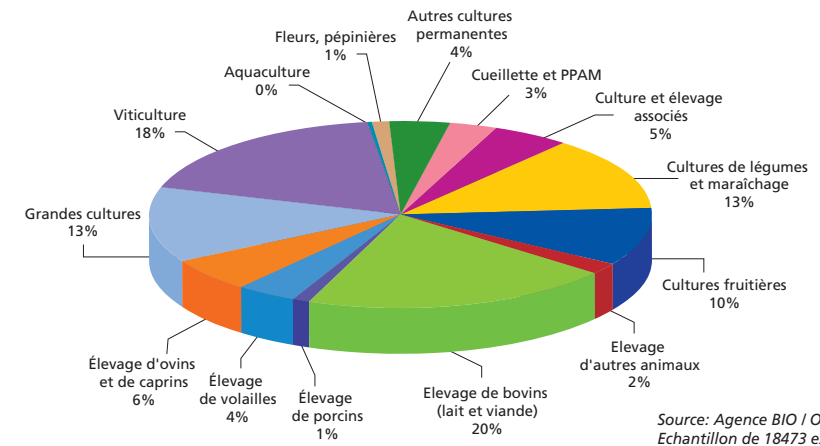


\* Autres : SCEA, SCA, GFA, Association d'insertion sociale...

Sources : - Agence BIO / Notifications  
13 703 répondants en 2009, 19 179 en 2010 et 16 232 en 2011  
- Agreste / Enquêtes structure 2007

## Des activités principales représentatives de la diversité des systèmes de production bio

Répartition des fermes bio en fonction de l'orientation principale



Source: Agence BIO / OC code NAF  
Echantillon de 18473 exploitations

62% des exploitations avaient une activité principale en production végétale en 2010 (63% en 2009).

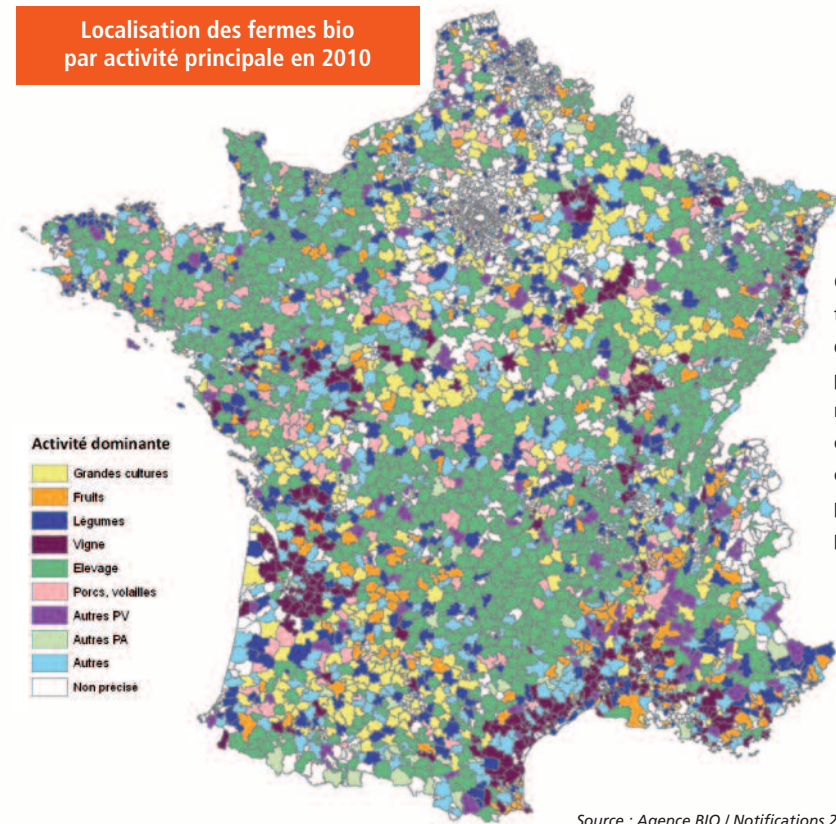
## Des exploitations diversifiées

En 2010 :

- 59% avaient des surfaces toujours en herbe ou des cultures fourragères,
- 37% cultivaient des céréales et/ou des oléo-protéagineux,
- plus de 39% produisaient des fruits et/ou des légumes frais,
- 19% avaient des vignes et 7% cultivaient des PPAM,
- 40% pratiquaient l'élevage :
  - 22% avaient un troupeau de bovins lait ou allaitants,
  - plus de 11% avaient un élevage de monogastriques (volailles et/ou porcs),
  - 6% avaient un élevage ovin (lait ou viande) et 3% un élevage caprin,
- 26% des exploitations bio possédaient des surfaces toujours en herbe et des grandes cultures.



Localisation des fermes bio par activité principale en 2010



Cette carte est établie à titre purement indicatif d'après l'activité principale déclarée lors de la notification 2010. Pour chaque code postal, la carte représente l'activité principale déclarée le plus fréquemment.

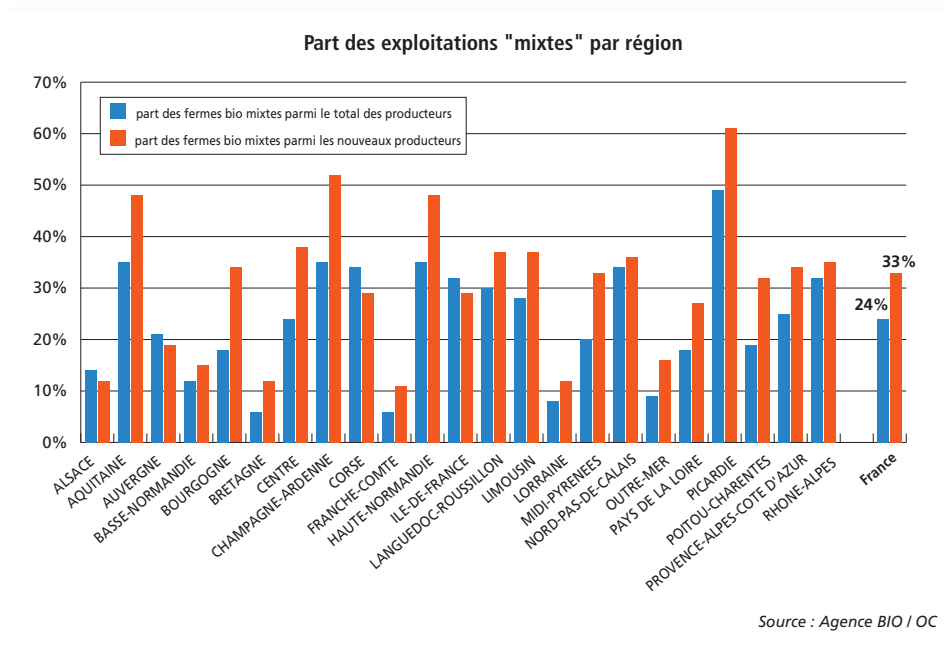
Source : Agence BIO / Notifications 2010

### 3 exploitations sur 4 totalement engagées en bio fin 2010

La production agricole bio et non bio est possible dans une même exploitation dès lors que des règles bien précises sont respectées pour éviter tout risque de mélange : unités de production séparées, espèces animales et variétés végétales bien différenciées et facilement distinguables, registres spécifiques...

Suivant les secteurs de produits et les régions, les exploitations dites « mixtes » sont plus ou moins fréquentes. Dans nombre de cas, il s'agit d'une étape dans le cadre d'un processus de conversion progressive à l'agriculture biologique.

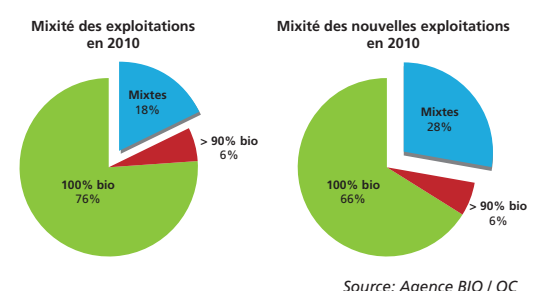
En **Picardie**, en **Champagne-Ardenne**, en **Aquitaine** et en **Haute-Normandie**, la place de la mixité est supérieure à la moyenne nationale. En revanche, dans les exploitations orientées vers l'élevage de bovins lait, plus de **90%** des exploitations sont totalement conduites suivant le mode de production biologique.



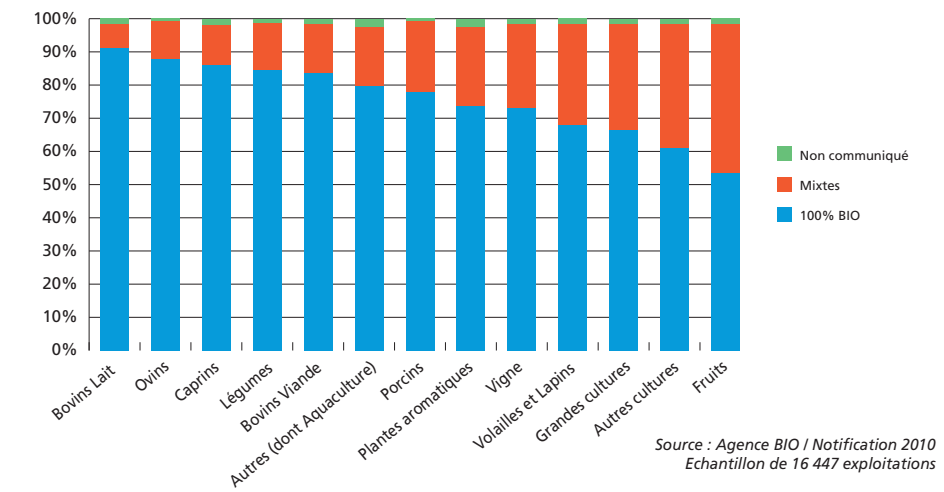
### 1 producteur sur 3 nouvellement engagé en 2010 a une activité dite « mixte », avec une conversion progressive de l'exploitation (contre 1/4 en 2009)

L'analyse de la mixité des activités chez les nouveaux engagés en 2010 par rapport à la moyenne nationale fait ressortir une différence de 9 points, avec :

- 24% des exploitations nationales conduites en bio qui ont également des productions animales ou végétales conventionnelles ;
- 33% pour les nouveaux engagés en 2010.

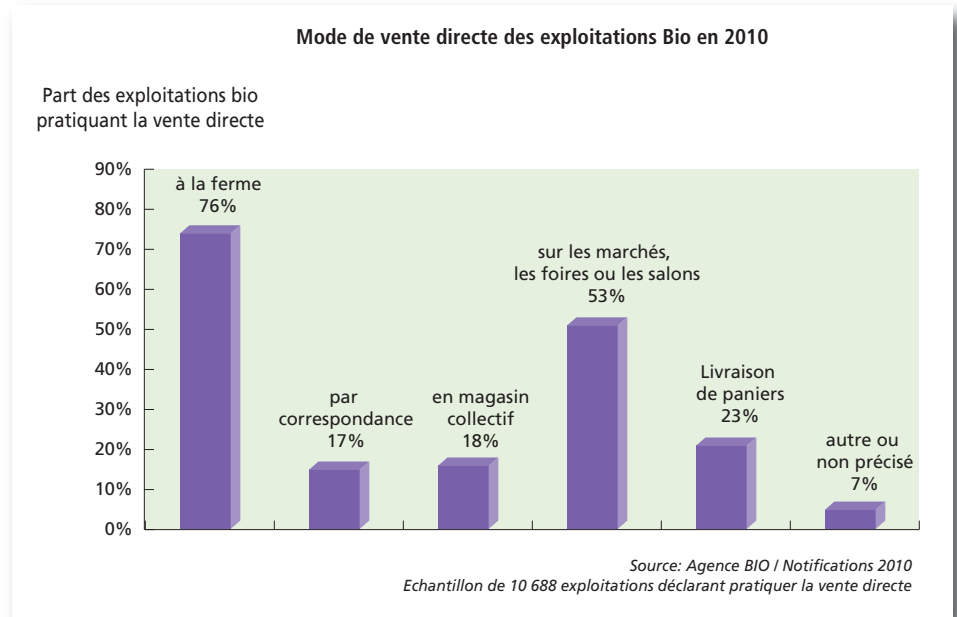


### Part des exploitations "mixtes" par activité principale

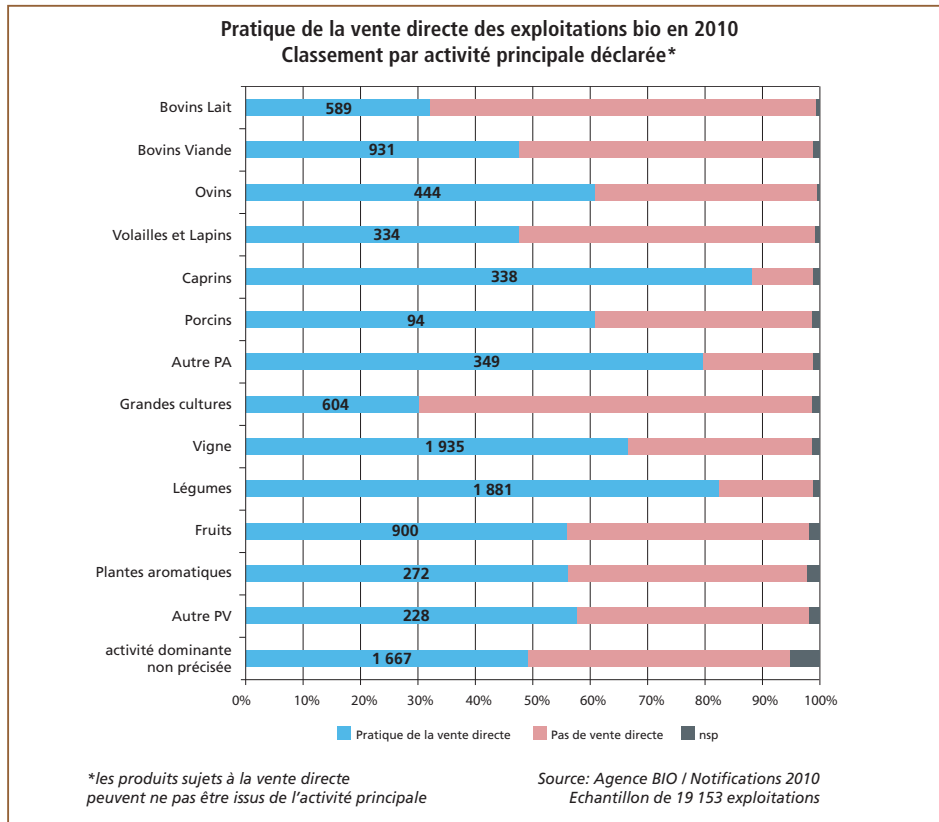


### 1 producteur sur 2 a déclaré pratiquer la vente directe en 2010

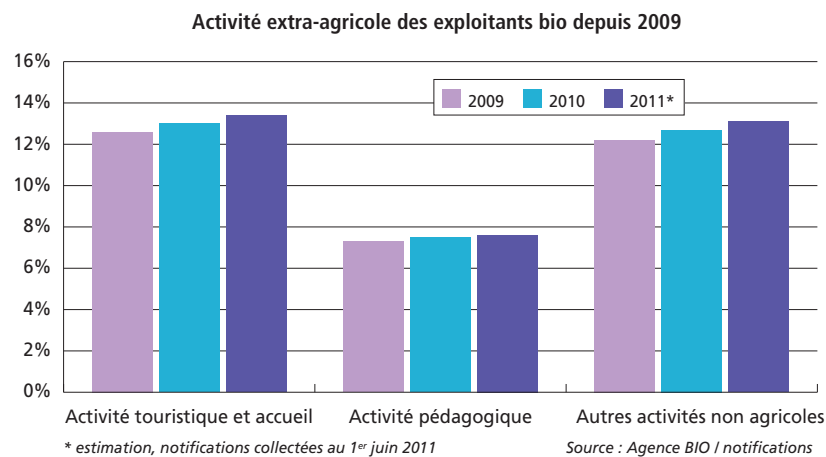
Parmi 19 810 producteurs répondants dans le cadre des notifications 2010, 53% indiquaient pratiquer la **vente directe** (ne serait-ce qu'un peu), par différents canaux :



La **vente directe** est principalement pratiquée dans le secteur de l'élevage caprin (fromages), de la **viticulture** (caves particulières), des **fruits et légumes frais** (vente sur les marchés et paniers).



**En 2010, 13% des agriculteurs bio ont accueilli à la ferme des touristes et plus de 7% ont consacré du temps à l'accueil sur leur ferme dans un cadre pédagogique**



On observe une **progression des activités extra-agricoles** dans les exploitations biologiques entre 2009 et 2011.

**1 exploitant sur 4 a déclaré respecter, en plus de la réglementation bio, un autre cahier des charges (contre 1/5 en 2009)**

D'après les informations fournies par 19 810 agriculteurs bio dans le cadre des notifications 2010, **25% ont déclaré respecter un cahier des charges complémentaire** au cahier des charges bio. Parmi

ceux-ci, **62% bénéficient d'un autre signe de qualité** (Label Rouge, AOC...) et 34% suivent un cahier des charges privé.

**1 548 exploitants déclaraient vendre leur production à la restauration collective en 2010 : 2 fois plus qu'en 2008**

Cette progression principalement nette en **Aquitaine, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes, Nord-Pas-de-Calais** et en **Île-de-France** est basée en majeure partie sur la vente en restauration collective de viandes et de légumes.





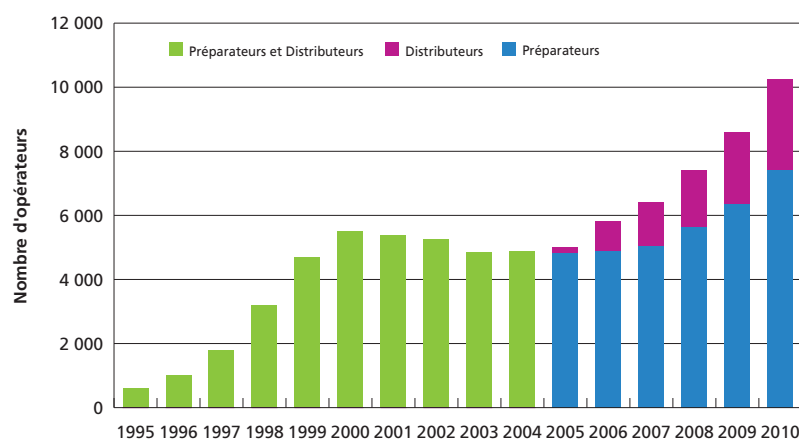
# Les préparateurs et distributeurs de produits biologiques

## 10 246 entreprises de transformation et de distribution certifiées bio en 2010

Depuis 1995, l'Observatoire national de l'agriculture biologique recense les entreprises de préparation et de distribution certifiées en agriculture biologique. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2005, l'obligation de certification a été étendue aux distributeurs de produits biologiques.

En 2010, le nombre de distributeurs certifiés bio était de 2 819, en progression de 26% par rapport à l'année précédente, suivant la tendance observée en 2009.

Evolution du nombre de préparateurs et distributeurs bio de 1995 à 2010



Source : Agence BIO / OC

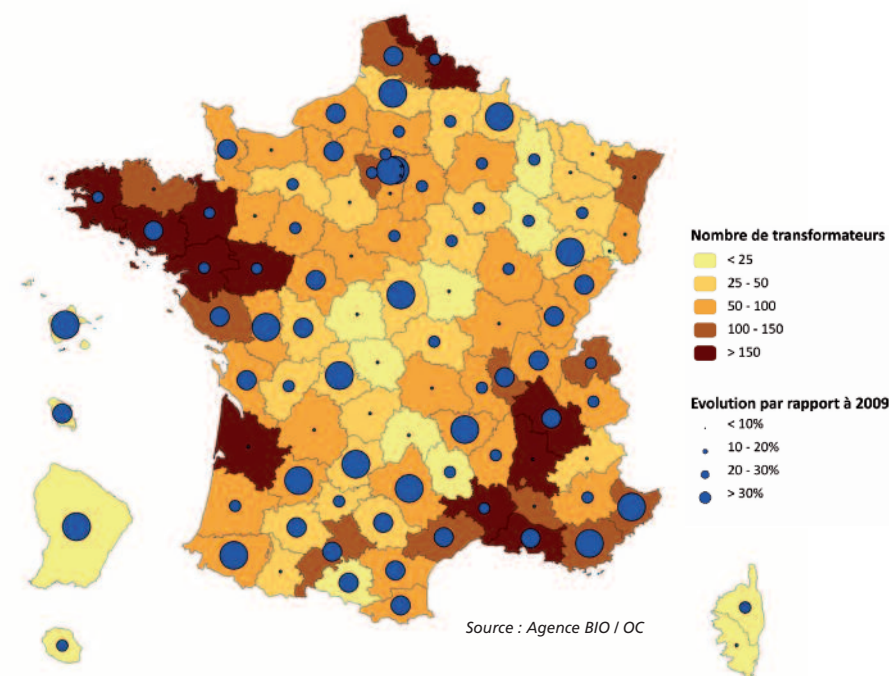
Le nombre d'entreprises réalisant des opérations de transformation de produits agricoles biologiques, de conservation et/ou de conditionnement, rassemblées dans la catégorie des « préparateurs », a augmenté de 17% en 2010 par rapport à 2009. 80% des

préparateurs avaient une activité principale dans le domaine des productions végétales, et 12% dans celui des productions animales (15% si l'on inclut les fabricants d'aliments pour animaux).

### Remarque :

La définition des préparateurs intègre les producteurs transformant des produits à la ferme qui s'approvisionnent en matières premières à plus de 50% hors de leur exploitation. Cependant, dans un souci d'éviter les doubles comptes, ces transformateurs à la ferme, au nombre de 721 en 2010, ne sont pas comptabilisés ici en tant que transformateurs mais en tant que producteurs.

Nombre de transformateurs bio par département en 2010 et évolution par rapport à 2009



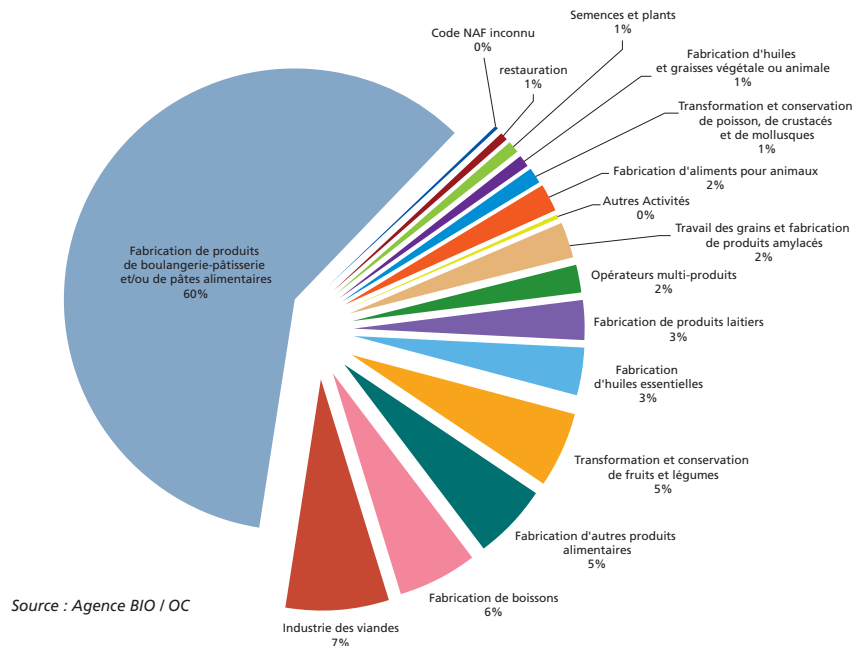
Source : Agence BIO / OC

Nombre de préparateurs par activité principale bio en 2010

Activité économique bio principale	Nombre de préparateurs
Semences et plants	55
Miel	16
Œufs	40
Industrie des viandes	541
Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	86
Transformation et conservation de fruits et légumes	381
Fabrication d'huiles et graisses végétale ou animale	67
Fabrication d'aliments pour animaux	125
Travail des grains et fabrication de produits amylacés	214
Fabrication de produits laitiers	213
Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et/ou de pâtes alimentaires	4 377
- dont :	
Boulangeries et boulangeries-pâtisseries	1 705
Fabrication industrielle de pain ou pâtes fraîches	64
Terminaux de cuisson	2 576
Non précisé	32
Fabrication d'autres produits alimentaires	406
Fabrication de boissons	411
Fabrication d'huiles essentielles	248
Restaurants - Traiteurs et autres services de restauration	51
Opérateurs multi-produits (conditionnement, stockage et vente)	156
Autres activités*	31
Code NAF inconnu	9
<b>Nombre total d'entreprises engagées en bio au 31/12/2010</b>	<b>7 427</b>

\* dont industrie cosmétique et pharmaceutique

## Répartition des entreprises ayant une activité biologique en 2010 par secteur d'activités



## Profils des entreprises de préparation

Plus de 80% des entreprises certifiées avaient en 2010 une activité principale dans le domaine végétal :

- 60% avaient pour activité principale la fabrication de **produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires**, soit 4 377 établissements, en augmentation de plus de 20% par rapport à 2009. Parmi ces entreprises, comme en 2009, 58% avaient une activité principale de cuisson de produits de boulangerie.
- 4% sont engagés avec une activité principale de **transformation des fruits et légumes** : 381 préparateurs.
- 6%, soit 411 entreprises étaient spécialisées dans le **secteur des boissons** (hors jus de fruits). Près de la moitié est située en Languedoc-Roussillon, PACA, Aquitaine et Bourgogne. Plus des deux tiers de ces préparateurs avaient une activité dominante dans la production de vins issus de raisins bio, 10% dans la production de bière. Les entreprises fabriquant des boissons distillées, cidres et vins de fruits, ainsi que les autres boissons fermentées non distillées représentaient près du quart des entreprises du secteur.

- 1% dans la **fabrication d'aliments pour animaux**, soit 125 entreprises. 35% de ces entreprises sont localisés en Bretagne et en Pays de la Loire.

12% des entreprises, soit 895 préparateurs avaient une activité principale dans le **secteur animal** :

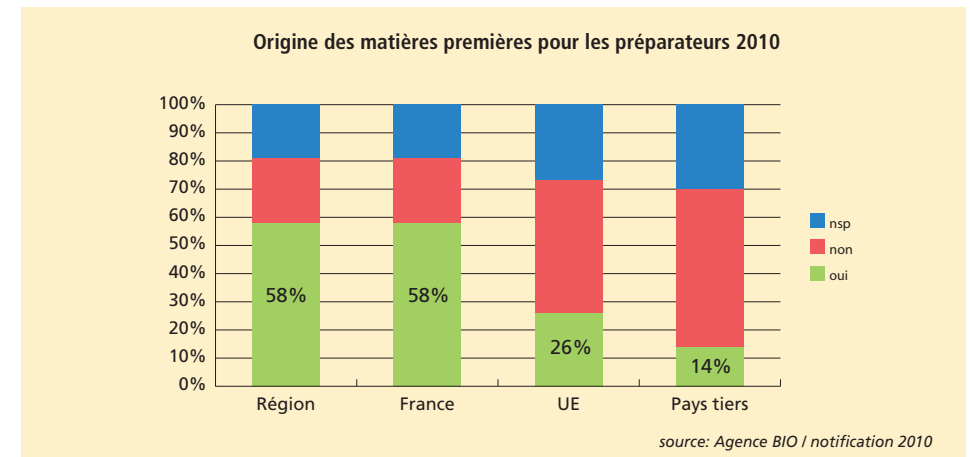
- 7% de l'ensemble des préparateurs et 62% des entreprises du secteur des productions animales, soit 540 entreprises, travaillaient spécifiquement dans le **secteur des viandes**, en hausse de 20% par rapport à 2009.
- 3%, soit près d'1/4 des entreprises du secteur des productions animales, étaient spécialisés dans le **conditionnement du lait et la fabrication des produits laitiers**. Les régions Franche-Comté, Rhône-Alpes, Bretagne et Pays-de-Loire totalisaient la moitié des entreprises du secteur.
- 1% des entreprises, soit 86 établissements, avaient une activité principale de **transformation et conservation de poissons, de crustacés et de mollusques**. La Bretagne est en première position, suivie par les régions Nord-Pas-de-Calais et Pays-de-la-Loire.

## Des préparateurs principalement ancrés dans le territoire français

L'analyse de la partie statistique des notifications de 6 622 préparateurs donne des indications sur la provenance des achats et la destination des produits transformés.

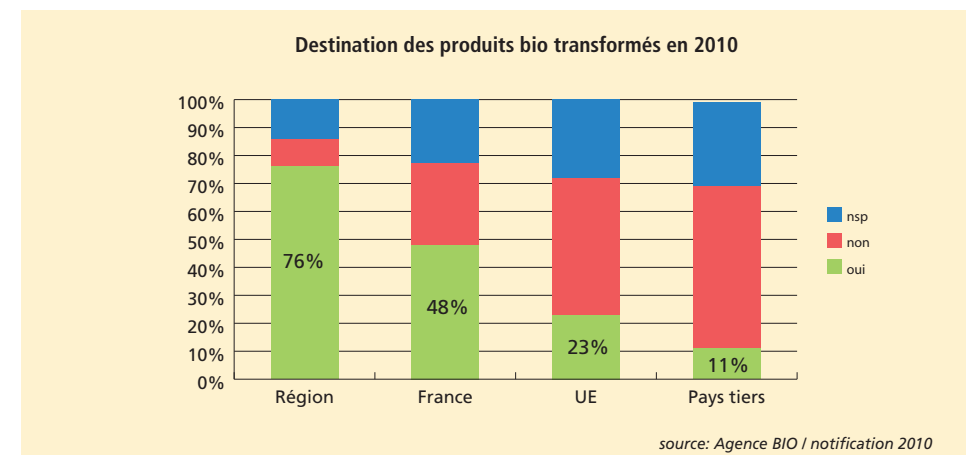
## Des approvisionnements en matières premières principalement en France

En 2010, 58% des transformateurs déclaraient acheter tout ou partie de leurs matières premières **dans leur région**, et 14% s'approvisionner **hors de l'Union européenne**.



## Les 3/4 des préparateurs ont déclaré commercialiser leurs produits dans leur région

Une analyse complémentaire fait également ressortir que près de 40% des préparateurs ont déclaré commercialiser leurs produits **uniquement dans leur région**.



# Les importateurs de produits biologiques

Chaque année, les entreprises qui importent des produits bio en provenance des pays non membres de l'Union européenne (pays tiers), qualifiées d'importatrices, sont tenues de faire certifier et de notifier leur activité conformément à la réglementation européenne en agriculture biologique.

Elles doivent également demander une autorisation d'importation<sup>1</sup> pour chaque fournisseur auprès du Ministère en charge de l'agriculture si ces produits ne proviennent pas de pays tiers dont la

réglementation en agriculture biologique est considérée équivalente à celle de l'Union européenne. Il s'agissait en 2010 de 9 pays : **Argentine, Australie, Costa Rica, Inde, Israël, Japon, Nouvelle-Zélande, Suisse et Tunisie** dont les organismes certificateurs reconnus et les types de produits concernés sont précisés dans le **règlement (CE) n°1235/2008**. Par ailleurs, le **Canada** vient de compléter cette liste en 2011.

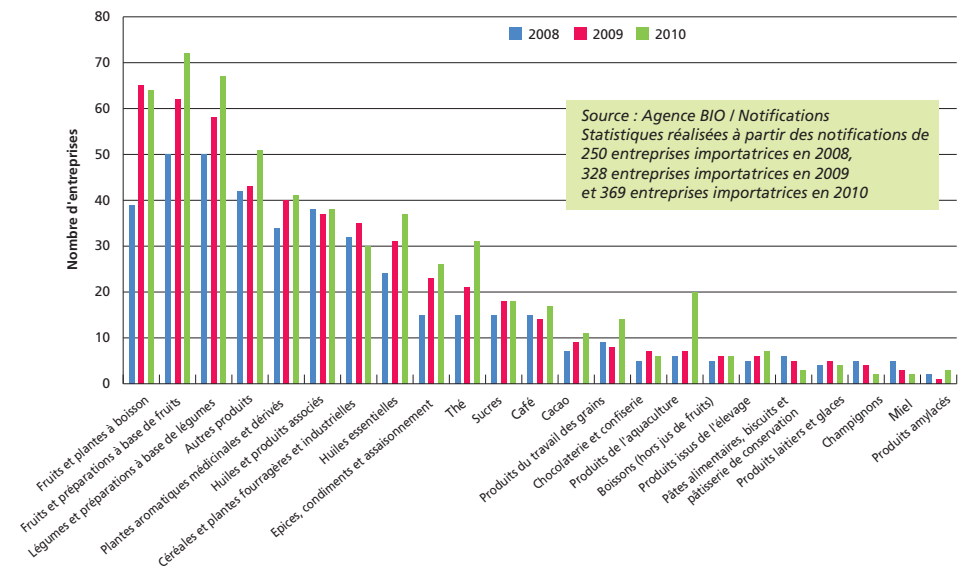
<sup>1</sup> Modalités d'obtention consultables sur <http://www.agriculture.gouv.fr/importations>

## Produits bio importés en France en 2010 en provenance des principaux pays tiers (hors accords d'équivalence)

Produits bio importés	Pays ayant obtenu une autorisation d'importation en 2010
Huiles essentielles et ppam	MAROC, EGYPTE, ALBANIE, BOSNIE-HERZEGOVINE, CHINE, MADAGASCAR, TURQUIE
Fruits et légumes frais et secs	MAROC, REPUBLIQUE DOMINICAINE, PEROU, TURQUIE, TOGO
Fruits et légumes transformés	MEXIQUE
Céréales et plantes industrielles (oléagineux, légumes farineux, plantes fourragères...)	BOLIVIE, EMIRATS ARABES UNIS, TURQUIE, THAÏLANDE, CANADA
Alimentation animale	BRESIL, CHINE, MEXIQUE
Produits à base d'huiles	COLOMBIE, MAROC
Épices, condiments et assaisonnement	EGYPTE, CHINE, PEROU, MADAGASCAR, SRI LANKA, AFRIQUE DU SUD
Cacao	EQUATEUR, MADAGASCAR, REPUBLIQUE DOMINICAINE, SAO TOMÉ & PRINCIPE, VANUATU
Thé	CHINE, MAROC, CANADA, SRI LANKA, AFRIQUE DU SUD
Café	MEXIQUE, PEROU, BOLIVIE, ETHIOPIE, INDONESIE
Sucre	BRESIL, PARAGUAY, THAÏLANDE
Miel	CHINE, URUGUAY
Produits de l'aquaculture	INDONESIE, MADAGASCAR, EQUATEUR, MOZAMBIQUE
Champignons	EQUATEUR
Autre	TCHAD, BRESIL, SOUDAN

Source : Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire - DGPAAT

Nombre d'importateurs par famille de produits entre 2008 et 2010 (tous pays tiers)



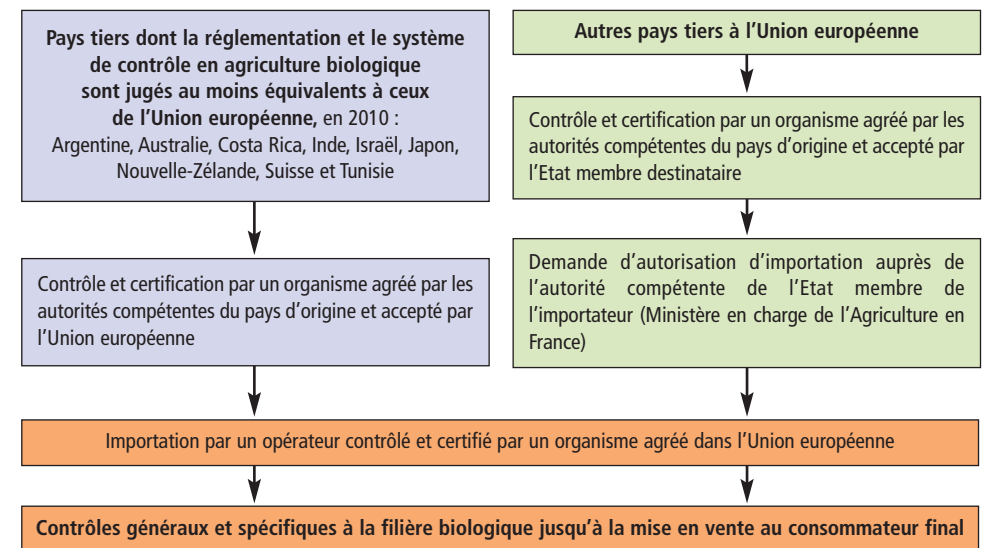
Ce diagramme ne reflète pas les volumes importés, mais le nombre d'entreprises impliquées dans l'activité d'importation pour chaque famille de produits.

Plus de 50% des importateurs notifiés en 2010 ont importé des fruits et plantes à boisson, des plantes aromatiques et médicinales et/ou des légumes, depuis un ou plusieurs pays tiers.

La majorité des importations concernent des denrées qui ne peuvent être produites en France (ou dans l'espace communautaire), comme les thés, épices, café, cacao et fruits exotiques.

## MODALITES D'IMPORTATION DES PRODUITS BIOLOGIQUES ISSUS DE PAYS TIERS

Les produits biologiques importés dans l'Union européenne doivent avoir été produits et certifiés selon des règles au moins équivalentes à celles en vigueur dans l'Union européenne, et définies par le règlement CE n° 834/2007 et ses règlements d'application. Deux cas se présentent :





**Nombre d'importateurs et d'autorisations d'importations délivrées par pays tiers en 2010**  
(hors accord d'équivalence)

Pays tiers	Nombre d'autorisations d'importation délivrées			Nombre d'importateurs par pays <sup>(1)</sup>		
	2009	2010	Evol. 2010/2009	2009	2010	Evol. 2010/2009
MAROC	64	90	41%	53	70	32%
CHINE	70	65	-7%	34	48	41%
TURQUIE	46	61	33%	28	48	71%
MADAGASCAR	44	57	30%	30	42	40%
BRESIL	43	46	7%	27	36	33%
PEROU	34	45	32%	19	32	68%
CANADA	28	32	14%	20	20	0%
EGYPTE	24	31	29%	17	29	71%
EQUATEUR	23	30	30%	17	27	59%
MEXIQUE	28	30	7%	12	20	67%
SRI LANKA	27	26	-4%	19	22	16%
BOLIVIE	19	19	0%	12	12	0%
USA	17	18	6%	14	18	29%
AFRIQUE DU SUD	17	17	0%	15	17	13%
THAÏLANDE	14	14	0%	9	14	56%
CAMEROUN	11	13	18%	8	11	38%
PARAGUAY	15	12	-20%	11	12	9%
BURKINA FASO	13	10	-23%	22	9	-59%
COLOMBIE	9	10	11%	8	9	13%
Autres	154	148	-4%	134	134	0%
<b>Total</b>	<b>700</b>	<b>774</b>	<b>11%</b>	<b>509</b>	<b>630</b>	<b>24%</b>

<sup>(1)</sup> tous pays confondus et hors accords d'équivalence : 288 importateurs distincts en 2009 et 319 en 2010

Source : Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire - DGPAAT

Le nombre d'autorisations d'importations de produits biologiques issus de pays tiers accordées par le Ministère en charge de l'agriculture a augmenté de 11% en 2010 par rapport à 2009.

Le premier pays concerné par ces autorisations d'importations est à nouveau le Maroc avec 90

demandes (+41% par rapport à 2009) qui repasse devant la Chine (65 demandes, en baisse de 7% par rapport à 2009). Viennent ensuite la Turquie et Madagascar avec respectivement 61 et 57 demandes.

Pour plus d'informations sur les autorisations d'importations, consulter le site de la Commission européenne : [http://ec.europa.eu/agriculture/ofis\\_public/index.cfm](http://ec.europa.eu/agriculture/ofis_public/index.cfm)

# La commercialisation et la consommation des produits biologiques

## Un marché en augmentation

Avec 3,38 milliards d'euros TTC de chiffre d'affaires en 2010 (contre 1,6 milliard d'euros en 2005), le marché de l'alimentation bio a atteint 2% du marché alimentaire total (contre 1,1% en 2005). Il s'est élevé à 3,5 milliards d'euros en intégrant les achats par la restauration collective.

Ce marché est structurellement en augmentation, avec une croissance moyenne de l'ordre de 10% par an de 1999 à 2005, tous secteurs de produits

confondus. En 2006, la croissance s'est accélérée. De 2008 à 2010, le marché a progressé de 32%. Entre 2009 et 2010, les achats par le consommateur final ont progressé de 10,8%, en valeur, d'après les estimations réalisées par AND-I / Agence BIO <sup>(1)</sup>.

<sup>(1)</sup> L'enquête AND-International / Agence BIO a été réalisée fin 2010 - début 2011 auprès de 600 acteurs de distribution et transformation de produits bio



## Des circuits de distribution variés

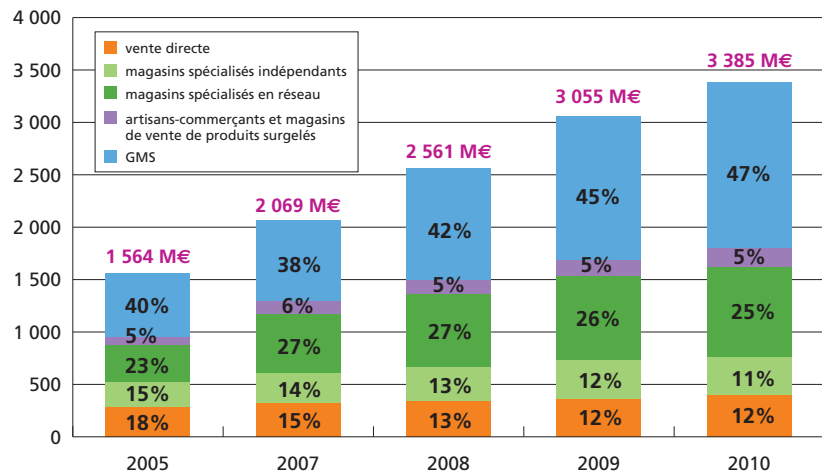
Les produits bio sont commercialisés dans quatre circuits de distribution :

- GSA (grandes surfaces alimentaires: super marchés, hypermarchés et hard discount),
- magasins spécialisés bio (en réseau, indépendants),
- vente directe du producteur au consommateur (à la ferme, sur les marchés ou via les paniers),
- artisans-commerçants et magasins de vente de produits surgelés.

En 2010, 83% des ventes ont été réalisés via les GSA et les magasins spécialisés bio, 12% directement du producteur au consommateur et 5% par les artisans-commerçants et magasins de vente de produits surgelés

## Des ventes en croissance dans tous les circuits de distribution à des rythmes variables

Evolution du chiffre d'affaires bio par circuit de distribution de 2005 à 2010 (millions € TTC)

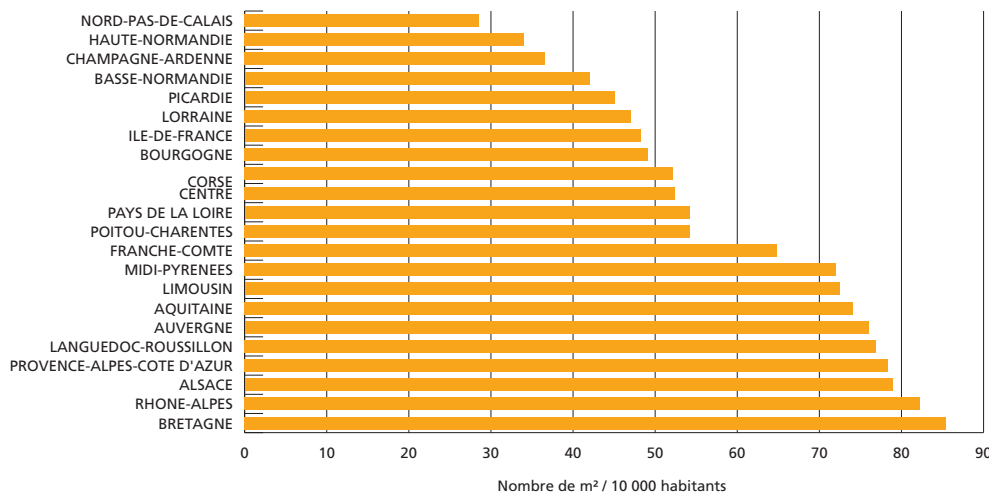


Source : Evaluation de la consommation alimentaire biologique - AND-International / Agence BIO - 2011

Le nombre de points de vente en circuits spécialisés bio (en réseau ou indépendants) s'est globalement situé au même niveau en 2010 qu'en 2009, avec toutefois une surface de vente en croissance.

La densité de magasins bio spécialisés pour 10 000 habitants est la plus forte en Bretagne et Alsace, ainsi que dans les régions du Sud-Est et du Sud-Ouest de la France.

Densité de magasins bio spécialisés par région en 2010



Source : Evaluation de la consommation alimentaire biologique - AND-International / Agence BIO - 2011

Avec un doublement de leurs ventes en valeur en 3 ans, les GSA sont passées de 40% de part de marché en 2005 à 47% en 2010.

Les ventes ont également été à la hausse chez les boulangers, bouchers, détaillants en fruits et légumes,

cavistes et magasins de vente de produits surgelés, ainsi qu'en direct, des producteurs aux consommateurs.

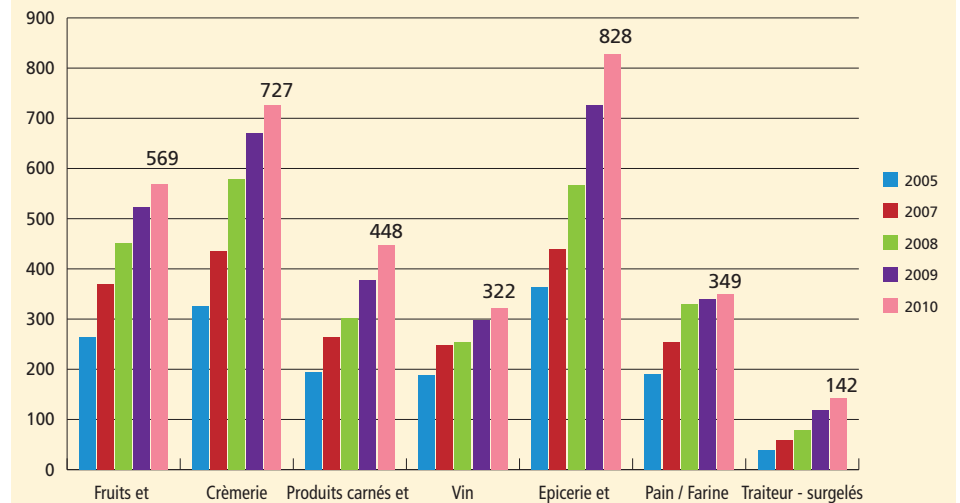
Evolution du chiffre d'affaires alimentaire bio par circuit de distribution de 2005 à 2010

En millions d'€	Chiffres d'affaires TTC					Croissance				Parts de Marché				
	2005	2007	2008	2009	2010	07/05	08/07	09/08	10/09	2005	2007	2008	2009	2010
Grandes Surfaces Alimentaires (GSA)	619	781	1 069	1 367	1 586	26%	37%	28%	16%	40%	38%	42%	45%	47%
Distribution Spécialisée Bio en réseau	359	568	700	805	854	58%	23%	15%	6%	23%	27%	27%	26%	25%
Distribution Spécialisée Bio indépendante	230	290	325	364	368	26%	12%	12%	1%	15%	14%	13%	12%	11%
Artisans-Commerçants et Surgelés	71	115	130	156	186	62%	13%	20%	19%	5%	6%	5%	5%	5%
Vente Directe	285	315	337	362	392	11%	7%	7%	8%	18%	15%	13%	12%	12%
<b>TOTAL</b>	<b>1 564</b>	<b>2 069</b>	<b>2 561</b>	<b>3 055</b>	<b>3 385</b>	<b>32%</b>	<b>24%</b>	<b>19%</b>	<b>10,8%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Source : Evaluation de la consommation alimentaire biologique - AND-International / Agence BIO - 2011

## La hausse des achats concerne toutes les catégories de produits

Evolution du chiffre d'affaires par secteur de produits de 2005 à 2010 (millions € TTC)



Source : Evaluation de la consommation alimentaire biologique - AND-International / Agence BIO - 2011

En 5 ans, les ventes de produits traiteurs et surgelés ont presque quadruplé, celles de produits carnés et aquacoles, d'épicerie et boissons, de crèmerie et de fruits et légumes ont plus que doublé.

## En 2010, 43% des Français ont déclaré consommer au moins un produit bio au moins une fois par mois

D'après le baromètre CSA/Agence BIO 2010 <sup>(2)</sup>, plus de 4 Français sur 10 consomment un ou plusieurs produits bio régulièrement :

- 43% au moins une fois par mois,
- 23% au moins une fois par semaine,
- 7% tous les jours.

Les consommateurs de produits biologiques sont fidèles, avec une ancienneté moyenne de 8 ans. Les produits bio attirent aussi de nouveaux acheteurs puisque 25% des consommateurs-acheteurs en consomment depuis moins de 2 ans.

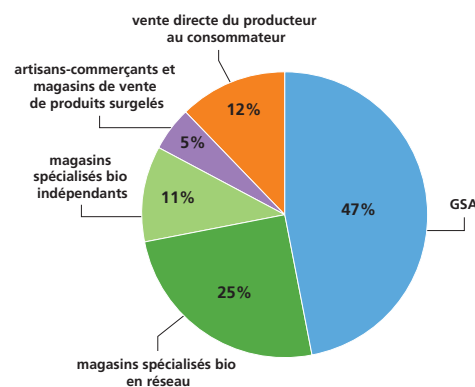
<sup>(2)</sup> Le baromètre CSA/Agence BIO 2010 a été réalisé fin octobre 2010 auprès d'un échantillon de 1 028 personnes représentatif de la population française en terme de sexe, âge - 15 ans et plus, catégorie socio-professionnelle du chef de famille, région et taille d'agglomération.

## De nombreux consommateurs achètent des produits bio dans plusieurs circuits et une gamme plus ou moins large suivant les lieux

En 2010,

- les actes d'achats les plus nombreux ont été effectués en GMS : 70% des consommateurs bio y ont acheté des produits bio, pour un budget total représentant 47% de la valeur des achats de produits bio en France,
- 23% des consommateurs bio en ont acheté en magasins spécialisés, pour un budget total de 36% de la valeur des achats de produits bio en France,
- 24% des consommateurs bio en ont acheté à la ferme et 41% sur les marchés ; la vente directe au consommateur étant estimée à 12% de la valeur des achats de produits bio en France,
- 21% chez les artisans commerçants, pour 5% de la valeur totale des achats.

Répartition en valeur des ventes de produits biologiques en France en 2010



Source : Evaluation de la consommation alimentaire biologique - AND-International / Agence BIO - 2011

## Principaux lieux d'achat cités en 2010 par catégorie de produits biologiques dans le cadre du baromètre « Consommation et perception des produits biologiques » CSA / Agence BIO

⇒ Où achetez-vous principalement ces produits ?

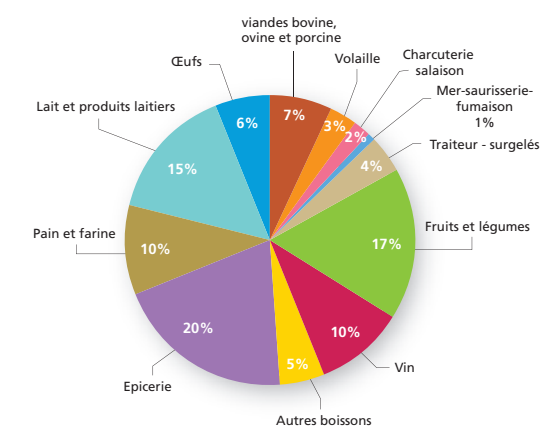
	GMS	Marché	Magasins spécialisés	A la ferme	Artisans	Autres
fruits et légumes	30%	45%	7%	11%	5%	
lait	69%	1%	16%	13%		1%
fromages	38%	29%	18%	8%	6%	
autres produits laitiers	63%	9%	17%	7%	4%	
œufs	42%	18%	10%	27%	2%	
pâtes, riz et autres céréales	71%	1%	27%		1%	
huile	63%	1%	32%	2%		2%
autres produits d'épicerie	56%	7%	29%	5%	3%	1%
volailles	22%	22%	7%	37%	11%	1%
bœuf	24%	12%	6%	24%	30%	3%
porc, charcuterie et agneau	14%	10%	9%	29%	38%	
poisson	61%	22%	4%		13%	
pain	27%	15%	22%	1%	31%	1%
jus de fruits	70%	5%	23%	1%		1%
vins	24%	7%	33%	19%	9%	8%
autres boissons	50%		36%			14%
café, thé et infusions	77%		21%			1%
produits à base de soja	55%		41%	1%		2%
biscuits et produits pour petit déjeuner	72%	1%	27%			
compléments alimentaires	13%		80%			7%
petits pots pour bébé	80%	5%	9%			
<b>Tous produits</b>	<b>70%</b>	<b>41%</b>	<b>23%</b>	<b>24%</b>	<b>21%</b>	

Source : Baromètre CSA / Agence BIO - 2010

D'après les estimations réalisées par AND-I / Agence BIO en 2010 :

- 21% des ventes de produits bio ont été effectués dans le rayon crèmerie (15% lait et produits laitiers et 6% œufs),
- 20% dans le rayon des produits d'épicerie (à quasi parité épicerie sucrée et salée),
- 17% dans le rayon des fruits et légumes frais,
- 10% dans le secteur du pain et de la farine,
- 10% dans le secteur des vins issus de raisins bio et 5% avec les autres boissons : jus de fruits et boissons végétales (boissons à base de soja,...),
- 10% au rayon des viandes rouges et blanches et 2% pour les charcuteries et salaisons,
- 4% de produits traiteurs et surgelés et 1% de produits de la mer et des rivières.

Répartition en valeur des ventes de produits biologiques par grande catégorie, tous circuits confondus en 2010



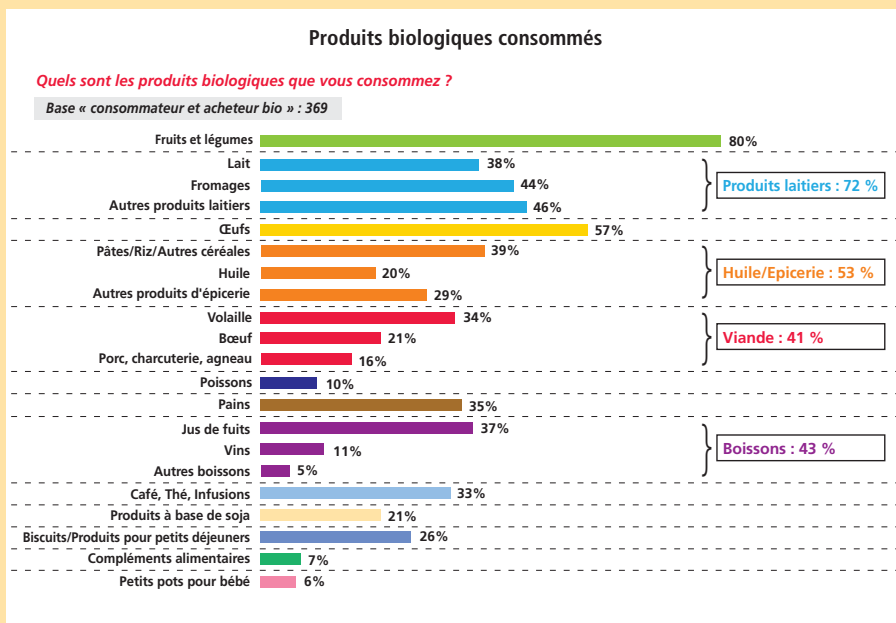
Source : Evaluation de la consommation alimentaire biologique AND-International / Agence BIO - 2011



## Les fruits et légumes et produits laitiers bio : au premier rang des produits achetés



D'après le baromètre CSA/Agence BIO 2010, les **fruits et légumes** sont les produits les plus souvent achetés par les consommateurs bio : **80%** des consommateurs acheteurs de produits bio disent en consommer. Ils sont suivis des **produits laitiers** (72%), des **œufs** (57%), des **produits d'épicerie** (huiles, pâtes, riz : 53%), des **boissons** (43%), de la **viande** (41%), et du **pain** (35%).



Source : Baromètre CSA / Agence BIO - 2010

## Evolution de la valeur des ventes au détail par famille de produits biologiques

Stade de détail (Millions €)	2010						Total 2010	Evol. / 09	GSA	Mag. spéc. bio	Artis.- com. et surg.	Vente directe	Part des appro. extérieurs
	2005	2007	2008	2009	2010								
Viande bovine	84	109	112	136	146	8%	94	8	24	20	0%		
Viande porcine	22	27	32	35	48	36%	29	11	7	1	2%		
Viande agneau	13	26	29	29	32	10%	14	2	10	6	0%		
Volaille	60	70	79	93	109	18%	58	31	2	17	4%		
Charcuterie salaison	12	26	34	50	65	29%	43	21	1	0	15%		
Mer-Saurisserie-Fumaison	4	5	17	35	49	39%	41	7	1	0	78%		
<b>Total produits carnés et produits de la mer</b>	<b>194</b>	<b>264</b>	<b>302</b>	<b>378</b>	<b>448</b>	<b>19%</b>	<b>279</b>	<b>79</b>	<b>46</b>	<b>44</b>	<b>12%</b>		
Lait	99	138	198	240	249	4%	201	39	0	9	26%		
Produits laitiers	132	162	210	235	269	14%	164	67	1	36	24%		
Œufs	95	136	170	196	209	7%	127	70	2	10	1%		
<b>Total crèmerie</b>	<b>326</b>	<b>435</b>	<b>578</b>	<b>670</b>	<b>727</b>	<b>8%</b>	<b>492</b>	<b>176</b>	<b>3</b>	<b>55</b>	<b>18%</b>		
Traiteur - surgelés	38	58	78	119	142	19%	58	49	35	0	41%		
Epicerie sucrée	166	190	244	315	356	13%	144	212	0	0	70%		
Epicerie salée	134	167	223	272	312	15%	140	172	0	0	50%		
<b>Total traiteur, surgelés et épicerie</b>	<b>337</b>	<b>415</b>	<b>545</b>	<b>706</b>	<b>811</b>	<b>15%</b>	<b>342</b>	<b>434</b>	<b>35</b>	<b>0</b>	<b>57%</b>		
Vin	189	249	254	298	322	8%	64	99	53	105	1%		
Boissons végétales	29	39	43	57	60	5%	30	30	0	0	78%		
Jus de fruits & de légumes	33	40	54	77	90	17%	60	25	0	5	75%		
Autres boissons	2	3	3	6	9	53%	5	3	0	1	20%		
<b>Total boissons</b>	<b>253</b>	<b>331</b>	<b>354</b>	<b>438</b>	<b>481</b>	<b>10%</b>	<b>159</b>	<b>157</b>	<b>53</b>	<b>111</b>	<b>25%</b>		
Pain / Farine	190	254	330	340	349	3%	130	138	42	40	40%		
Fruits et Légumes	264	370	451	523	569	9%	184	238	6	140	50%		
<b>TOTAL</b>	<b>1 564</b>	<b>2 069</b>	<b>2 561</b>	<b>3 055</b>	<b>3 385</b>	<b>10,8%</b>	<b>1 586</b>	<b>1 222</b>	<b>186</b>	<b>392</b>	<b>35,3%</b>		

Source : Evaluation de la consommation alimentaire biologique - AND-International // Agence BIO - 2011

## Des différences selon les circuits de distribution

La gamme des produits alimentaires bio vendus en magasins spécialisés bio est très large avec des milliers de références. Les produits d'épicerie sucrée et salée y occupent la première place, devant les fruits et légumes, le rayon crèmerie et le pain.

En super et hypermarchés (GSA), le rayon crèmerie l'emporte (œufs, lait, autres produits laitiers), devant l'épicerie, les fruits et légumes et le pain.

La vente directe des producteurs aux consommateurs est surtout développée en fruits et légumes et en vin.

Les ventes assurées par les artisans concernent majoritairement le pain et la farine, ainsi que le vin.

## Des prix à la vente des produits bio stables, en moyenne, en 2010 par rapport à 2009

En 2010, les prix de vente des produits bio n'ont, en moyenne, pas augmenté. La croissance de 10,8% des achats de produits bio par les ménages

entre 2009 et 2010 est donc liée à une augmentation des volumes de produits vendus.

## Des approvisionnements à l'extérieur de la France plus ou moins développés suivant les secteurs, avec une inversion de tendances en 2010

En moyenne, tous secteurs confondus, l'étude réalisée pour 2010 amène à estimer à 35,3% la valeur des produits bio consommés en France provenant d'un pays autre que la France (contre 38% en 2009). Parmi ceux-ci :

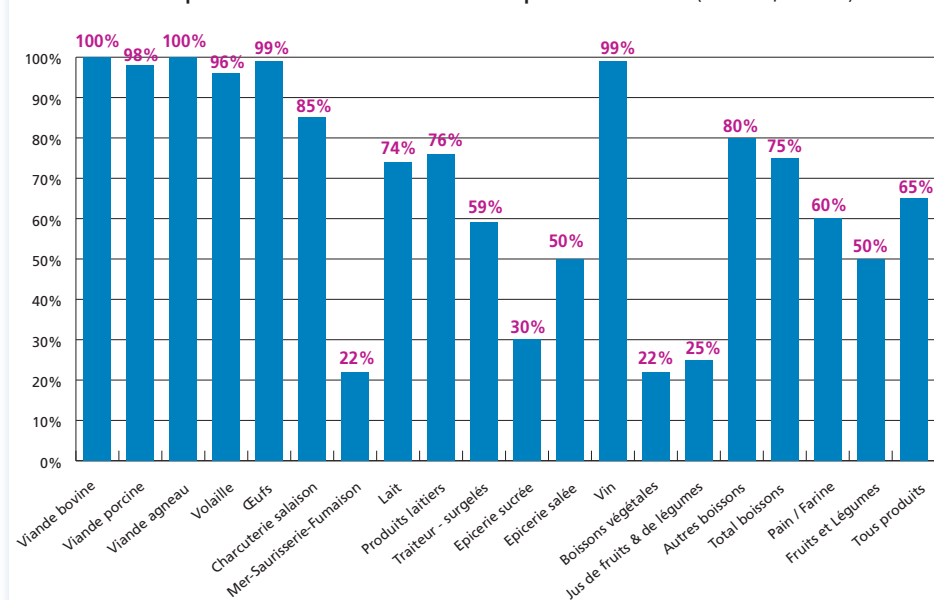
- 31% sont des produits exotiques (bananes, autres fruits exotiques, café, thé, cacao...);
- 30% sont des productions pour lesquelles la France n'a pas d'atout particulier (agrumes, soja, aquaculture, légumes méditerranéens, divers produits d'épicerie);

• 39% sont constitués par des achats extérieurs relais, portant sur des produits pour lesquels la France a une forte vocation naturelle mais manque conjuncturellement de volume (céréales et fruits et légumes tempérés frais ou transformés).

La part des "importations" relais, au sens courant (pays de l'UE inclus) a un peu diminué en 2010 (mais diminuera significativement en 2011 et 2012 dans le secteur laitier), tandis que celles des produits exotiques a augmenté (croissance du marché du café bio notamment).



Part des produits bio consommés en France et produits en France (en valeur, en 2010)



Source : Evaluation de la consommation alimentaire biologique - AND-International / Agence BIO - 2011

## Une partie des entreprises commercialisent également des produits bio à l'extérieur de la France

Les ventes de produits bio à l'extérieur de la France, communément appelées "exportations", ont été estimées à 190 millions d'euros en 2009. Elles étaient essentiellement constituées de fruits et légumes pour 36% (y compris de réexportation) et de vins issus de raisins bio pour 36%, devant les spécialités des secteurs de l'épicerie ou à base de viande.

## Tendances 2011

D'après le baromètre CSA/Agence BIO, en octobre 2010, 19% des acheteurs de produits bio avaient l'intention de développer leur consommation bio au cours des 6 mois suivant l'enquête et 77% de la maintenir.

Selon les premières estimations au cours du premier semestre 2011 par rapport au premier semestre 2010, les ventes de la quasi-totalité des produits bio vendus dans les linéaires des GMS (hors hard discount) ont progressé.

Les taux de progression les plus élevés ont été enregistrés dans les secteurs des plats cuisinés et compotes appertisés, des fromages et pâtisseries pré-emballées, ainsi que pour les laits infantiles et céréales pour petits-déjeuners. Dans les secteurs

plus traditionnels (crèmerie, farine, riz, confiture...), les taux de croissance ont été de 6% à 14% selon les catégories de produits. Au total, d'après les premières informations disponibles, au premier semestre 2011, les ventes ont augmenté de 18%, en valeur, pour un ensemble de produits en GMS, représentant de l'ordre de 30% du marché des produits bio en France. Sur un plan général, les tendances étaient à la hausse au cours de ce premier semestre, avec des différences substantielles suivant les familles de produits.

# Les produits biologiques en restauration collective

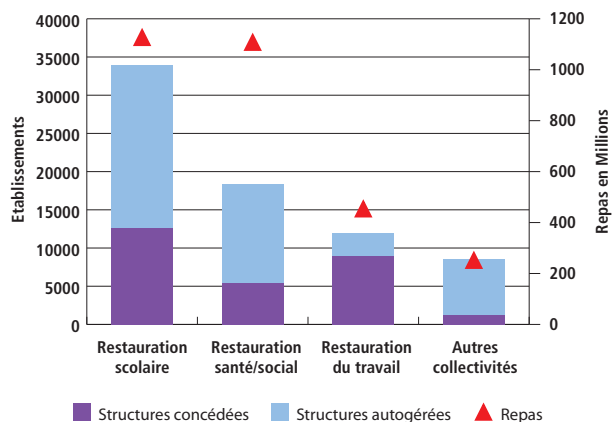
L'introduction des produits biologiques dans la restauration collective constitue un des axes d'actions de la loi "Grenelle 1" visant à favoriser le développement de l'agriculture biologique. Un objectif de 20% de produits biologiques dans les commandes de la restauration collective publique d'Etat d'ici 2012 a notamment été retenu<sup>1</sup>.

Pour faciliter ce développement, l'Agence BIO a lancé en février 2008 l'observatoire national des produits biologiques en restauration collective. Début 2009, une étude approfondie a été confiée au Cabinet Gressard en partenariat avec CSA pour mesurer plus précisément le niveau d'introduction des produits biologiques dans le secteur de la restauration collective à caractère social, les différentes voies retenues, ainsi que les clés et perspectives de développement. En mars 2010 et mars 2011, deux nouvelles études ont été confiées par l'Agence BIO à CSA pour actualiser et compléter les principaux résultats.

## La restauration collective à caractère social en France<sup>2</sup>

- ✓ **15 millions de Français** prennent chaque jour au moins un repas hors de leur domicile, dont plus de la moitié en restauration collective.
- ✓ Près de 73 000 structures de restauration collective, publiques ou privées, distribuent environ **3 milliards de repas par an** dans les secteurs principaux suivants :
  - **l'enseignement** (restauration scolaire et universitaire),
  - **la santé et le social** (restauration hospitalière, maisons de retraite...),
  - **le travail** (restauration d'entreprises et d'administrations),
  - **les autres collectivités** (centres de vacances, armées, établissements pénitentiaires...).
- ✓ L'ensemble de ces secteurs totalise plus de **7 milliards d'euros HT d'achats alimentaires**, répartis de façon quasiment égale entre produits frais, produits surgelés et produits d'épicerie.
- ✓ En moyenne, 61% des établissements de restauration collective fonctionnent en gestion directe et 39% en gestion concédée à des sociétés spécialisées.

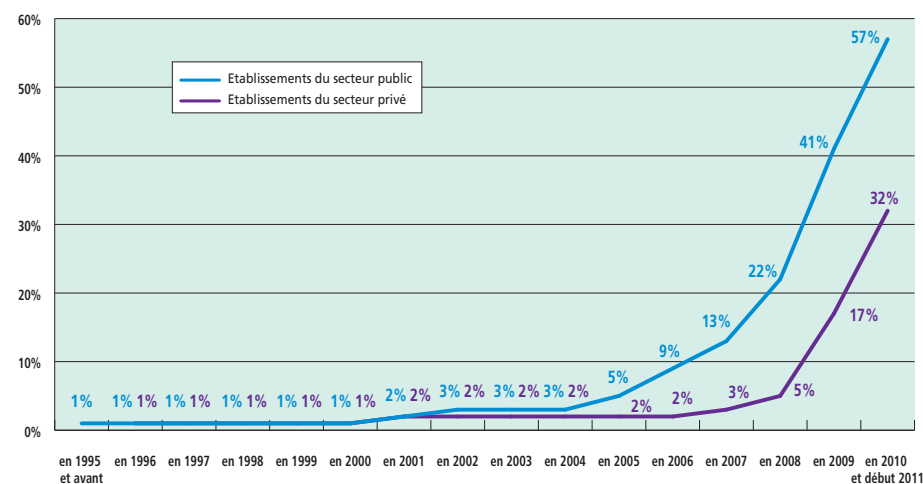
Part des différents secteurs de la restauration collective en fonction du nombre d'établissements et du nombre de repas (d'après données Gira Foodservice)



## La bio fait son chemin dans les assiettes<sup>3</sup>

- ✓ Début 2011, 46% des établissements de restauration ont déclaré proposer des produits biologiques à leurs convives, soit près d'un établissement sur deux alors qu'ils n'étaient que 4% avant 2006.
- ✓ L'introduction est plus significative dans le secteur public (57% des établissements, soit une hausse de 9 points en un an) que dans le privé (32% des établissements, en hausse de 4 points).
- ✓ Le secteur de l'enseignement est le plus concerné, avec 61% d'établissements (contre 51% en 2010) qui déclarent proposer des produits bio, suivi du secteur du travail, avec 44% d'établissements (au même niveau qu'en 2010) puis du secteur de la santé et du social qui progresse cette année avec 23% des établissements (contre 11% en 2010).

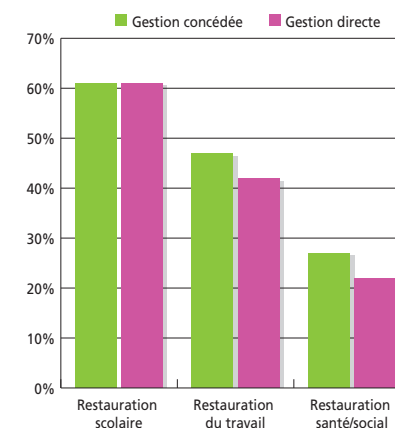
Part des établissements proposant des produits biologiques en restauration collective dans les secteurs publics et privés (source : Etude CSA/Agence BIO-2011)



## Typologie des établissements

- ✓ Les produits bio sont davantage introduits au sein des grosses structures de plus de 500 repas par jour (67% proposent des produits bio), et dans celles ayant les budgets alimentaires les moins élevés (56% proposent des produits bio).
- ✓ La part des établissements introduisant des produits bio est globalement la même en gestion directe et en gestion concédée.

Part des acheteurs de produits bio dans les différents secteurs de la restauration (source : Etude CSA/Agence BIO-2011)



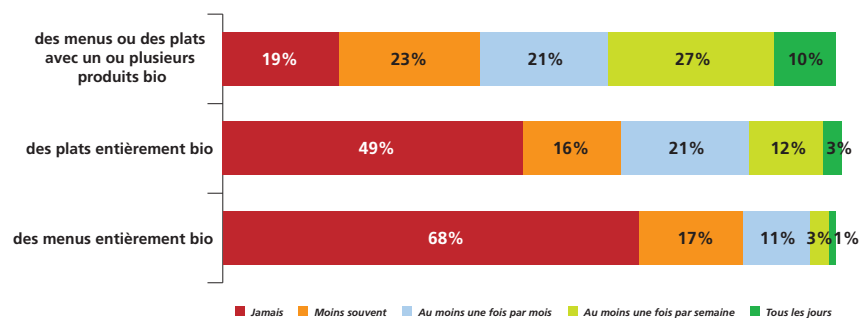


## Les formules et la fréquence retenues

- ✓ D'après les estimations issues de l'étude CSA/Agence Bio, les formules retenues sont variables, l'introduction régulière de produits ou ingrédients bio étant de plus en plus favorisée au détriment des plats ou menus entièrement bio.
- ✓ Parmi les acheteurs de produits bio, 58% en proposent au moins une fois par mois, contre 49% en 2010. 37% en proposent au moins une fois par semaine, et 10% tous les jours.

Modes d'introduction des produits biologiques et fréquences proposées

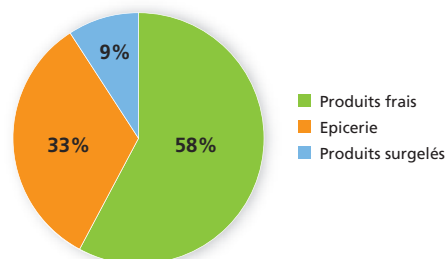
(source : Etude CSA/Agence BIO-2011)



- ✓ Les achats de produits bio en restauration collective ont été estimés à 130 millions d'euros pour 2010 pour l'ensemble des familles de produits (frais, surgelés, épicerie, hors pain), soit trois fois plus qu'en 2008.
- ✓ Ce marché représente :
  - 1,8% des achats alimentaires de la restauration à caractère social (contre 0,6% en 2008 et 1,3% en 2009),
  - près de 4% du marché des produits alimentaires issus de l'agriculture biologique.
- ✓ Lorsqu'ils sont introduits, la part des produits biologiques dans le montant total des achats des établissements est passée de 5% en 2008 à 11% en 2010 en moyenne, et près de 20% pour ce qui concerne certains produits frais, le pain et les boissons.

Répartition des achats en produits bio par famille

(source : Etude CSA/Agence BIO-2011)

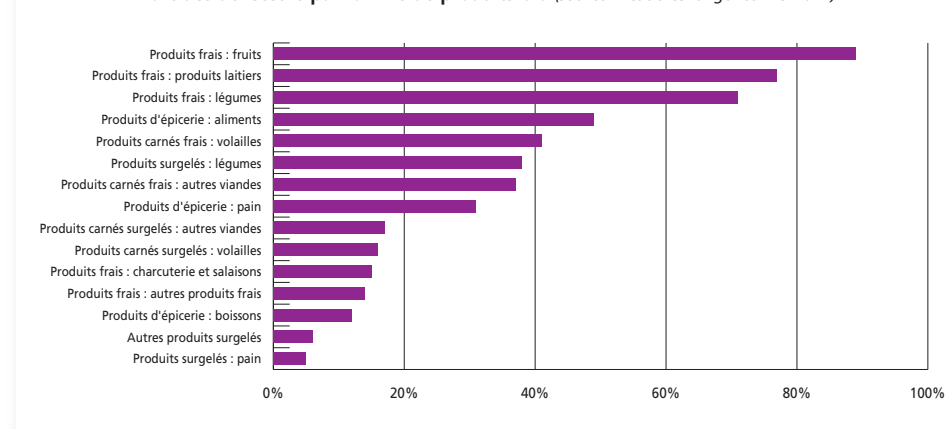


## Les produits bio les plus introduits

- ✓ Les principaux produits bio introduits en restauration collective restent les produits frais, notamment :
  - les fruits (89% des restaurants ayant introduit des produits bio déclarent en proposer),
  - les produits laitiers (77%),
  - les légumes frais (71%) et surgelés (38%).
- ✓ On retrouve également :
  - les produits d'épicerie (49% des restaurants ayant introduit des produits bio déclarent en proposer),
  - la volaille fraîche (41%) et surgelée (16%),
  - les autres produits carnés frais (37%) et surgelés (17%),

- le pain frais (31%) et surgelé (5%).
- ✓ Certaines familles ont des produits vedette :
  - les pommes parmi les fruits (83% des établissements ayant introduit des produits bio déclarent en proposer, les pommes bio représentant en moyenne 17% de leur montant total d'achats de pomme) ;
  - les yaourts parmi les produits laitiers (74% des établissements ayant introduit des produits bio déclarent en proposer, les yaourts bio représentant en moyenne 14% de leur montant total d'achats de yaourts) ;
  - les carottes parmi les légumes (63%) ;
  - le poulet parmi les produits carnés (39%)
  - les pâtes et le riz parmi les produits d'épicerie (respectivement 34% et 31%).

Part des acheteurs par famille de produits bio (source : Etude CSA/Agence BIO-2011)



## Le coût de l'introduction des produits bio

- ✓ 9 établissements sur 10 ayant introduit des produits bio font état d'un surcoût.
- ✓ Celui-ci est de 25% en moyenne (tous modes d'introduction confondus), et de 30% par menu entièrement bio.
- ✓ Une majorité (66%) a cherché à le réduire, notamment :
  - en limitant le gaspillage (75%),
  - en mettant en concurrence les fournisseurs (75%),
  - en groupant les achats (65%),
  - en contractualisant l'approvisionnement avec les fournisseurs (60%),
  - en remplaçant certains produits par d'autres moins coûteux (56%),
  - en travaillant sur l'éducation alimentaire (52%, contre 74% en 2010).
- ✓ 39% estiment que ces actions ont eu de bons résultats.

## Un bilan positif

- ✓ Malgré ce surcoût, les responsables de restauration ayant opté pour l'introduction de produits biologiques jugent en majorité celle-ci plutôt voire très satisfaisante, que ce soit pour les convives ou le personnel.
- ✓ Un établissement sur quatre exprime le besoin d'en savoir plus sur les produits biologiques et les filières d'approvisionnement, ou d'avoir accès à des formations pour le personnel de cuisine.

## Les perspectives à horizon 2012

- ✓ Les perspectives d'évolution des produits bio en restauration collective restent importantes : 35% des restaurateurs, non acheteurs de produits bio actuellement, déclarent avoir l'intention d'introduire des produits biologiques dans leurs menus d'ici 2012, 13% de façon certaine.
- ✓ Parmi ceux-ci, l'intérêt porte surtout sur les produits frais (fruits, légumes, produits laitiers, volaille, pain), mais également surgelés (légumes, volaille, pain).
- ✓ Les produits bio pourraient ainsi être présents dans 6 à 8 restaurants collectifs sur 10 en 2012.
- ✓ Les secteurs actuellement en retrait (restauration du secteur privé et du secteur santé/social) se déclarent également intéressés.
- ✓ Tous secteurs confondus, les produits bio les plus présents resteront :
  - les fruits frais (76% des établissements envisagent d'en introduire),
  - les légumes frais (69%),
  - les produits laitiers (61%).

D'après le baromètre CSA/Agence BIO 2010 « perception et consommation des produits biologiques », les Français sont intéressés par l'introduction de produits bio en restauration, notamment :

Dans le domaine scolaire :

- 45% des enfants ont déjà eu un repas avec des produits biologiques au restaurant scolaire (contre un sur trois en 2009 et un sur quatre en 2008) et 77% des parents des enfants qui n'en ont jamais eu le souhaiteraient.

Au restaurant :

- 41% des Français se disent intéressés par des repas bio au restaurant et 31% en restauration rapide.

Au travail :

- 40% des actifs se disent intéressés par des produits bio dans leur restaurant d'entreprise et 31% par des produits bio dans les distributeurs automatiques sur leur lieu de travail.

<sup>1</sup> Dans tous les secteurs de la restauration collective, l'Etat donne l'exemple avec l'objectif d'introduire 20% de produits biologiques dans ses commandes d'ici 2012. Cela concerne les domaines suivants :

- Travail : restaurants administratifs de l'Etat ;
- Scolaire : universités (CROUS) ;
- Santé/social : hôpitaux (CHU) ;
- Autres collectivités : armées, secteur pénitentiaire.

<sup>2</sup> L'ensemble des données sur la restauration collective en France a été fourni par Gira Foodservice.

<sup>3</sup> L'ensemble des données de l'observatoire 2011 des produits biologiques en restauration collective est issu de l'enquête CSA/Agence BIO réalisée du 14 au 21 mars 2011 auprès de plus de 400 responsables des achats d'établissements de la restauration collective représentatifs de l'ensemble des opérateurs du secteur en France (hors établissements sociaux, structures collectives de loisirs et communautés religieuses).

Pour en savoir plus : [www.agencebio.org](http://www.agencebio.org)  
Espace professionnels puis  
« La bio en restauration » où vous trouverez les coordonnées  
des partenaires (en particulier FNAB, SYNABIO, CCC, SNRC...)